

RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE
(RACEE)
RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2024



RAPPORT D'ACTIVITE DU RACEE
ARRETÉ AU 30 JUIN 2024



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



TABLE DES MATIERES

| | Pages |
|---|-----------|
| Sigles et abréviations | 4 |
| Information sur le financement | 5 |
| RESUME EXECUTIF | 6 |
| I. DESCRIPTION DU PROJET RACEE | 8 |
| 1.1 Fiche du projet | 8 |
| 1.2 Constitution du réseau | 9 |
| 1.3 L'unité de Coordination du RACEE | 9 |
| 1.4 Missions du RACEE | 10 |
| 1.5 Objectifs stratégiques du projet | 10 |
| II. COMPOSANTES ET REALISATIONS DES ACTIVITÉS DU RACEE | 11 |
| 2.1 Les composantes du projet RACEE | 11 |
| 2.2 Composante 1 : Établissement du réseau RACEE | 11 |
| 2.2.1. Tableau des activités réalisées | 11 |
| 2.2.2 Réalisations détaillées au 30 juin 2024 | 12 |
| 2.3 Composante 2 : Fonctionnement du réseau | 13 |
| 2.3.1. Tableau des activités réalisées | 13 |
| 2.3.2 Réalisations détaillées au 30 juin 2024 | 15 |
| 2.4 Composante 3 : Formation au bénéfice du secteur | 16 |
| 2.4.1. Tableau des activités réalisées | 16 |
| 2.4.2 Réalisations détaillées au 30 juin 2024 | 17 |
| 2.4.3 Principaux chiffres de la formation (volet éléments physiques) | 17 |
| 2.4.4 Analyse des chiffres clés cumulés sur la période du projet (2016- au 30 juin 2024) | 18 |
| a. Tableau actualisé du cumul des personnes formées depuis le démarrage du projet dans le réseau à la date du 30 juin 2024 | 18 |
| b. Évolution des personnes formées sur la période du projet (2016-Juin 2024) | 18 |
| c. Évolution cumulée des hommes/jours de 2016-30.06.2024 | 19 |
| d. Répartition du genre dans les actions de formation RACEE de 2016-au 30.06.2024 | 19 |
| e. Répartition des formations boursières et des formations partiellement subventionnées sur la période du projet (2016-Juin 2024) | 20 |
| f. Répartition cumulée des filières de formation RACEE sur la période du projet (2016- 30 juin 2024) | 20 |
| g. Répartition cumulées des filières techniques de formation RACEE sur la période du projet (2016-30 juin 2024) | 21 |
| h. Répartition par catégorie-socioprofessionnelle (2016-30 juin 2024) | 21 |
| i. Répartition du nombre de personnes formées par zones régionale sur la période du projet (2016-30 juin 2024) | 22 |
| j. Répartition des subventions RACEE en % par zone régionales sur la période du projet (2016-30 juin 2023) | 23 |
| k. Répartition de la contribution financière des SdE en % sur la période du projet (2016-au 30 Juin 2024) par zone régionale | 23 |
| 2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux centres d'excellence | 24 |
| 2.5.1. Tableau des activités réalisées | 24 |
| 2.5.2 Réalisations détaillées au 30 juin 2024 | 25 |
| 2.6 Composante 5 : Facteurs clés de succès du projet | 25 |

| | |
|--|-----------|
| 2.6.1. Tableau des activités réalisées | 25 |
| 2.6.2 Réalisations détaillées au 30 juin 2024 | 27 |
| III. INDICATEURS D'IMPACTS DU PROJET (cadre logique AFD / BAD) | 28 |
| 3.1 Indicateurs d'impacts selon convention AFD | 28 |
| 3.2 Indicateurs d'impacts selon cadre logique BAD | 29 |
| 3.3 Commentaires et analyses des réalisations | 31 |
| IV. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES AU 30 JUIN | 33 |
| 4.1 Les actions réalisées au 30 juin 2024 | 33 |
| 4.1.1 Processus d'acquisition des biens | 33 |
| 4.1.2 Processus d'acquisition des prestations de services | 34 |
| V. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES EN COURS D'ACHEVEMENT | 36 |
| 5.1 Sur financement BAD | 36 |
| 5.2 Sur financement AFD | 38 |
| VI. SUIVI FINANCIER AU 30 JUIN 2024 | 39 |
| 6.1 Suivi financier au 30 juin 2024-BAD | 39 |
| 6.2 Suivi financier au 30 juin 2024-AFD | 40 |
| 6.3 Suivi financier au 30 juin 2024 BAD & AFD consolidés | 41 |
| 6.4 SUIVI DES CREANCES : | 42 |
| VII. TRAITEMENT ET GESTION DES NOUVELLES DEMANDES DE FORMATION | 43 |
| CONCLUSION | 44 |
| ANNEXES | 46 |
| RÉSOLUTIONS DE LA 14^{ème} SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE | 47 |
| COMPTE RENDU DE LA 14^{ème} SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE | 50 |

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------------|--|
| AFD | Agence Française de Développement |
| AFUR | African Forum for Utility Regulation |
| ACBF | African Capacity Building Foundation |
| ATC | Aswan Training Center (Egypt) |
| ASEA | Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique |
| AfDB | African Development Bank |
| ANCEE | African Network of Centers of Excellence in Electricity |
| APUA | Association of Power Utilities of Africa |
| AT | Assistance technique |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BM | Banque Mondiale |
| BT | Basse tension |
| CdE | Centre d'Excellence |
| COFIL | Comité de Pilotage |
| CdC | Cahier des charges |
| CdF | Centre de Formation |
| CEREEC | Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, de la CEDEAO |
| CoE | Center of Excellence |
| COMELEC | Comité Maghrébin de l'Électricité |
| CME | Centre des Métiers de l'Électricité (Côte d'Ivoire) |
| CSTE | Centre des Sciences et Techniques en Électricité (ONEE-Maroc) |
| DD | Développement Durable |
| EAPP | East Africa Power Pool |
| EADI | African Development Institute |
| ECOWAS | Economic Community of West African States |
| ECREEE | ECOWAS Center for Renewable Energy and Energy Efficiency |
| ESIE | Ecole Supérieure Interafricaine de l'Électricité |
| EEHC | Egyptian Electricity Holding Company |
| EnR | Energies Renouvelables |
| EE | Efficacité Énergétique |
| GTC | Geothermal Training Centre (Kengen-Kenya) |
| IFEG | Institut de Formation en Électricité et Gaz (Groupe SONELGAZ-Algérie) |
| KGRTC | Kafue Gorge Regional Training Centre (ZESCO-Zambie) |
| KENGEN | Kenya Electricity Generating Company |
| NAPTIN | National Power Training Institute of Nigeria (Nigeria) |
| RACEE | Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité |
| SdE | Société d'Électricité |
| UdC | Unité de Coordination du RACEE |
| UA | Union Africaine |
| PTBA | Plan de Travail et Budget Annuel |
| PPM | Plan de passation des marchés |
| STEG | Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz |
| VRA | Volta River Authority |

INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT

| | |
|--|--|
| Numéro du projet | Don FAD/BAD: Convention BAD: 2100155029817 Don AFD : Convention AFD: CZZ 1982 01 H |
| Montant et type de financement | BAD : subvention 9, 742 042 millions euros (8 300 000 UA) AFD : subvention 3 millions euros |
| Titre du projet | Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE) |
| Nom de l'organisation | Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) |
| Composantes du projet | 1. Établissement du réseau 2. Fonctionnement du réseau 3. Formation au bénéfice du secteur 4. Promotion de nouveaux Centres d'Excellence 5. Facteurs clés de succès |
| Date de signature de la convention de financement | BAD : 11 juin 2015 AFD : 04 juin 2015 |
| Date limite d'utilisation des fonds (après accords de prorogation par les bailleurs) | 30 Juin 2024 |
| Total versé sur le compte spécial | Fonds BAD : 7 402 185 euros (2 339 857 euros destinés aux paiements directs) Fonds AFD : 2 999 499 euros |
| Reste à verser | Fonds BAD : 430 038 € (demande exceptionnelle introduite le 20 juin 2023, versée dans le compte spécial en mars 2024) Fonds AFD : 0 euros (fonds sur compte spécial totalement versé) |

RESUME EXECUTIF

Le rapport d'activité au 30 juin 24 du RACEE retrace l'ensemble des activités menées par le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE) au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, objet d'extension de la part des deux bailleurs de fonds.

Le rapport intègre aussi une rétrospective des activités cumulées depuis le lancement effectif du réseau en février 2016.

Les activités du RACEE au 30 juin 2024 restent marquées par la poursuite des demandes de formation parvenant des sociétés d'électricité comme elles enregistrent la clôture du processus d'acquisition et de livraison des équipements didactiques au bénéfice des CdE et la mise en œuvre de l'ensemble des activités inscrites au budget 2024. A ce titre, ci-après les principales activités et réalisations de la période :

Prorogation des dons : à la demande de l'ASEA, la BAD et l'AFD ont donné leur accord respectivement le 15 décembre 2023 pour la BAD et le 2 avril 2024 pour l'AFD pour une extension de six mois portant la durée du RACEE au 30 juin 2024.

Équipements : l'ensemble des équipements didactiques a été réceptionné par les centres d'excellence, paiements effectués et contrats clôturés. Certains équipements sont même en voie d'utilisation dans le cadre des formations au profit des apprenants des sociétés d'électricité.

Études (de faisabilité) : Mise en œuvre de l'étude de faisabilité pour EDM Mali et remise des livrables, mise en œuvre de l'étude de conformité des CdE en attente de validation des livrables, mise en place d'un avenant au contrat maintenance du site web du RACEE et enfin mise en œuvre de l'étude refonte de l'application offre demande de formation.

Formation : Traitement durant le premier semestre 2024 de quinze (15) demandes de formation venant de sociétés ayant permis d'identifier 160 thèmes de formation au profit de 1 670 personnes à former.

Au 30 juin 2024, 14 contrats ont été préparés dont certains sont signés et d'autres en cours de signature. A ce titre, l'UDC du RACEE continu à traiter les demandes de formation en sollicitant les centres d'excellence pour faire des offres de formation et les sociétés d'électricité pour une plus grande contribution financière de leur part. Les offres ainsi validées feront l'objet de mise en œuvre durant le second semestre de l'année en cours en attente de la mise en place du RACEE 2.0 qui permettrait de revenir à un mécanisme de subvention plus attractif au bénéfice de sociétés d'électricité.

Indicateurs physiques de formation : les indicateurs physiques au 30 juin 2024 affichent un cumul de **9 068** personnes formées conforme à l'objectif initial du projet. Quant au volume de formation, les actions de formation réalisées au 30 juin 2024 ont permis de générer un cumul de **56 484 h/j**, correspondant à la prévision annoncée dans nos précédents rapports d'activité.

Indicateurs financiers : le niveau des réalisations (décaissements) au 30 juin 2024 affiche un montant consolidé de **12 462 072 €**, soit un taux de **97,80 %** alors qu'il était de **83,84 %** au 30 juin 2023 soit un saut qualitatif important correspondant à une évolution annuelle positive de **16,65%** par rapport à l'année précédente. Les réalisations cumulées enregistrent respectivement **97,21%** sur les fonds BAD et **99,72%** sur les fonds AFD. Ces taux ont été essentiellement boostés par les réalisations des formations ainsi que les paiements des factures équipement.

Les engagements : le niveau des engagements pris sur le RACEE au 30 juin 2024 représente la totalité des contrats signés à cette date au titre des catégories de dépenses ainsi que les prévisions des dépenses de fonctionnement (formation et UDC) sur le projet selon le PTBA arrêté au 31 octobre 24 pour la BAD et au 30 juin 24 pour l'AFD.

Les engagements ainsi calculés au 30 juin 2024 sont de 9 724 042 euros (soit 99,8 %) sur la BAD, 2 987 515 euros (soit 99,58%) sur l'AFD et 12 711 557 euros en consolidé, soit un taux d'engagement total de 99,7%.

I. DESCRIPTION DU PROJET DU RACEE

Le RACEE projet phare de l'ASEA est supporté par les financements de l'AFD et la BAD dont les conventions ont été signées respectivement les 04 juin et 11 juin 2015.

1.1 Fiche du projet

| | | | |
|---|--|------------------------------|---------------|
| Nom du Projet | Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE) | | |
| Référence des conventions | Don FAD/BAD: Convention BAD: 2100155029817 Don AFD : Convention AFD : CZZ 1982 01 H | | |
| Pays | Côte d'Ivoire | | |
| Secteur | Renforcement des capacités dans le secteur électrique africain | | |
| Agence d'Exécution | Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) | | |
| Responsable du projet | MITICHE Reda El Hadi, Coordonnateur | | |
| Objectif de développement | Améliorer la performance du secteur africain de l'électricité et intensifier les échanges régionaux en renforçant les compétences techniques et managériales des sociétés d'électricité à tous les échelons. | | |
| Composantes du Projet | <ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du réseau 2. Fonctionnement du réseau 3. Formation au bénéfice du secteur 4. Promotion de nouveau CdE 5. Activités facteurs de succès | | |
| Date limite pour la soumission du rapport | Juillet 2024 | | |
| Date réelle de remise du rapport | Juillet 2024 | | |
| Délai de décaissement initial | Décembre 2019 | | |
| Délai de décaissement révisé | Juin 2024 | | |
| Source de financement | Devises (€) | Décaissé au 30 Juin 2024 (€) | En (%) |
| Montant du Don FAD | 9 742 042 | 9 470 534 | 97,21% |
| Montant du Don AFD | 3 000 000 | 2 991 538 | 99,72% |
| TOTAL | 12 742 042 | 12 462 072 | 97,80% |

| Catégories | Budget Devises (€) | Décaissé au 30 Juin 2024 (€) | Décaissé à ce jour (%) |
|-------------------|--------------------|------------------------------|------------------------|
| Fonctionnement | 9 081 782 | 8 947 082 | 98,52% |
| Services | 1 828 110 | 1 714 216 | 93,77% |
| Biens | 1 618 594 | 1 618 591 | 100,00% |
| Divers (Imprévus) | 213 556 | 182 183 | 85,31% |
| TOTAL | 12 742 042 | 12 462 072 | 97,80% |

1.2 Constitution du réseau :

Le lancement effectif du RACEE s'est effectué le 22 février 2016 à Abidjan, la constitution du réseau s'est faite progressivement avec trois adhésions en 2016, cinq en 2017 et deux en 2019, selon la chronologie suivante :

Signature des MoU par les centres d'excellence (CdE)

| N° | CdE | Date de signature |
|----|---------|-------------------|
| 1 | L'IFEG | 04 mai 2016 |
| 2 | KGRTC | 01 juin 2016 |
| 3 | Le CSTE | 05 septembre 2016 |
| 4 | ESKOM* | 24 mars 2017 |
| 5 | NAPTIN | 30 juin 2017 |
| 6 | KENGEN | 07 juillet 2017 |
| 7 | EEHC | 17 août 2017 |
| 8 | CME | 31 octobre 2017 |
| 9 | STEG | 08 juillet 2019 |
| 10 | VRA | 11 décembre 2019 |

* A l'exception d'une action de formation en début du projet au profit de EDM SA (Mali) et de LEC (Lesotho) aucune autre activité avec ESKOM n'a été enregistrée depuis.

1.3 L'unité de Coordination du RACEE

L'unité de Coordination est l'organe opérationnel d'animation, d'information et de promotion du RACEE. Ses principales responsabilités sont :

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre les stratégies de formation, de partenariat technique et financier et d'autres stratégies approuvées par le Comité de pilotage ;
- ✓ Préparer les programmes d'activités, établir les budgets correspondants et les exécuter ;
- ✓ Veiller au déboursement de fonds du réseau ;
- ✓ Préparer les rapports annuels techniques et financiers ;
- ✓ Fournir un soutien administratif aux différents organes de gouvernance du réseau ;
- ✓ Aider à la préparation de publications de réunions et événements ;
- ✓ Assurer la tenue des livres, des dossiers et des comptes.

1.4 Missions du RACEE

A travers le RACEE, les principales réalisations attendues du projet consistent à :

- Accroître l'accès à des formations adaptées aux besoins locaux
- Améliorer la parité Hommes-Femmes dans le secteur.
- Rendre le secteur plus attrayant pour les investisseurs ;
- Améliorer la qualité de l'approvisionnement et des services d'électricité ;

1.5 Objectifs stratégiques du projet

Les objectifs stratégiques du projet sont déclinés comme suit :

- Développer les connaissances sur les énergies renouvelables (ENR) ;
- Faciliter le déploiement de nouvelles technologies (digitalisation)
- Promouvoir le développement professionnel des femmes dans l'industrie électrique ;
- Soutenir la formation professionnelle par le biais d'une politique de subvention ;
- Développer la complémentarité des centres de formation et accroître l'expertise globale.

II. COMPOSANTES ET REALISATIONS DES ACTIVITES DU RACEE

2.1 Les composantes du RACEE

Le RACEE vise à apporter un appui stratégique au renforcement des capacités des acteurs des SdE. Il vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des activités permettant d'atteindre les objectifs du projet. Les ressources du don des bailleurs serviront à financer cet appui.

L'ensemble des activités de mise en œuvre du RACEE comprend 19 (sous-composantes) se déclinant autour des cinq principales composantes comme suit :

1. Établissement du Réseau ;
2. Fonctionnement du Réseau ;
3. Formations des bénéficiaires ciblés du secteur électrique ;
4. Promotion de nouveaux Centres d'Excellence, et
5. Activités clés facteurs de succès du Réseau.

2.2 Composante 1 : Établissement du réseau RACEE

2.2.1 Tableau cumulé des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

| Section | Activités du projet | % de réalisations physiques | Résultats atteints | Année de réalisations | Observations |
|---|--|-----------------------------|---|-----------------------|--|
| C.1 ETABLISSEMENT DU RÉSEAU RACEE | | | | | |
| C1.1.1 | Prendre les textes de création/organisation du RACEE, notamment Résolution ASEA, Statuts, et Règlement intérieur | 100% | Les textes de création : charte du RACEE, protocoles d'adhésion sont assurés. | 2015-2016 | Objectifs atteints |
| 1.1.2 | Prendre (adopter) les textes de création/organisation de l'Unité de Coordination (UdC) | 100% | Les textes de création et organisation de l'UdC sont actés | 2015-2016 | Objectifs atteints |
| 1.1.3 | Recruter 3 consultants pour l'UdC: Coordonnateur, Resp. Marketing, et responsable en passation des marchés | 100% | Contrats de consultance mis en place | 2016 | Objectifs atteints |
| 1.1.4 | Prendre (adopter) les textes de création et d'organisation du Comité de pilotage | 100% | Les textes de création et d'organisation du COPIL sont actés | 2015-2016 | Objectifs atteints |
| 1.1.5 | Rédiger un manuel de procédures de fonctionnement du RACEE | 100% | Établissement du manuel de procédure RACEE | 2015-2016 | Manuel révisé et soumis à la validation des bailleurs le 23/06/2021. |
| 1.2. CENTRES D'EXCELLENCE ETABLIS ET RENFORCES | | | | | |
| 1.2.1 | Prendre (adopter) textes ASEA de désignation des centres retenus comme CdE du RACEE | 100% | Les textes ASEA de désignation des centres retenus comme | 2015 | Objectifs atteints |

| | | | | | |
|-------|--|------|---|-----------|-----------------------------|
| | | | CdE du RACEE sont actés | | |
| 1.2.2 | Faciliter la nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle respectives | 100% | La nomination officielle des CdE par leurs autorités de tutelle est facilitée | 2015-2019 | Objectifs atteints |
| 1.2.3 | Conclure, et signer les MOU initiaux de construction du RACEE avec les CdE | 100% | Les MOU initiaux de construction du RACEE sont conclus et signés. | 2016-2017 | Objectifs atteints |
| 1.2.4 | Concevoir des modules de renforcement des capacités ciblant les formateurs CdE | 100% | Les modules de renforcement des capacités sont conçus et opérationnels | 2016-2019 | Objectifs atteints |
| 1.2.5 | Tenir les sessions de renforcement des capacités pour formateurs des CdE | 100% | Capitalisation des bonnes pratiques formation des formateurs. Mutualisation des compétences | 2016-2021 | Objectifs atteints |
| 1.2.6 | Faciliter les missions d'échange de formateurs entre CdEs | 100% | Échanges de bonnes pratiques assurés | 2016-2019 | Objectifs atteints |
| 1.2.7 | Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdE | 100% | Contrats d'acquisitions signés | 2020-2024 | Les équipements sont livrés |

2.2.2 Réalisations détaillées du 1^{er} Janvier au 30 juin 2024

Au titre de la composante 1, les activités réalisées durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 sont reprises ci-après :

| Année | Réalisations au 30 juin 2024 |
|------------------------------------|--|
| 1 Janvier au 30 juin 2024 | Le processus d'acquisition des équipements didactiques au bénéfice des CdE est achevé. Les équipements didactiques ont été entièrement livrés, installés et mis en service. Tous les fournisseurs ont été entièrement payés et les contrats clôturés. |

2.3 Composante 2 : Fonctionnement du Réseau

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le fonctionnement du réseau RACEE, les aspects de communication et du marketing, le site web du RACEE, les missions de prospection de l'unité de coordination ainsi que la mobilisation des partenaires stratégiques et financiers.

2.3.1 Tableau des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

| Section | Activités du projet | % de réalisations physiques | Résultats atteints | Année de réalisations | Observations |
|--|---|-----------------------------|--|-----------------------|--------------------|
| C.2- FONCTIONNEMENT DU RESEAU RACEE | | | | | |
| 2.1. | Unité de Coordination rémunérée | | | | |
| 2.1.1 | Prendre en charge la rémunération des 3 consultants recrutés pour l'UdC | 100% | Les consultants de l'UdC sont rémunérés sur la période du projet | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.2. | Soutien de l'ASEA reçu | 100 % | Soutien de l'ASEA assuré | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.2.1 | Identifier, installer et équiper les bureaux de l'UdC | 100 % | Equipe, UdC installé et fonctionnelle | 2016-2017 | Objectifs atteints |
| 2.2.2 | Couvrir les charges récurrentes locatives et utilitaires de base | 100 % | Les charges locatives et utilitaires sont mensuellement assurés | 2016 – 2023 | Objectifs atteints |
| 2.2.3 | Recevoir l'assistance technique du Secrétariat général de l'ASEA | 100 % | Assistance technique du SG de l'ASEA assurée | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.3. | Marketing, communication et documentation assures | | | | |
| 2.3.1 | Préparer un plan de marketing/communication de développement des activités du Réseau | 100 % | Plan de marketing/communication de développement des activités du Réseau décliné | 2016 | Objectifs atteints |
| 2.3.2 | Mettre à jour et diffuser les dossiers commerciaux, et animer présence internet | 100 % | Conception et diffusion de la newsletter sur le site internet du RACEE | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.3.3 | Acquérir les fournitures de bureau, et outils de communication et de connexion | 100 % | Charges utilitaires assurés | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.3.4 | Produire vidéos des activités de formation pour reporting, archives et marketing | 100% | Film institutionnel sur le RACEE actualisé ainsi que des vidéos sur les activités. | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 2.3.5 | Préparer la documentation et organiser les réunions périodiques du Comité de pilotage | 100% | Tenues de 15 sessions statutaires de comité de pilotage | 2016-2024 | Objectifs atteints |
| 2.4. | Missions des membres de l'UdC effectuées | | | | |
| 2.4.1 | Assurer la prise en charge des missions du | 100% | Les SdE mobilisées aux RC de leurs agents par le RACEE | 2016-2022 | Objectifs atteints |

| | | | | | |
|--|--|-------|---|-----------|--|
| | Coordonnateur () | | | | |
| 2.4.2 | Assurer la prise en charge des missions du Responsable Commercial & Marketing () | 100% | Les SdE sensibilisées au renforcement des capacités | 2016-2022 | Objectifs atteints |
| 2.4.3 | Assurer la prise en charge des missions de l'Assistant de Projet | - | - | - | RAS |
| 2.4.4 | Assurer la prise en charge des missions des 2 experts détachés à l'UdC | - | - | - | RAS |
| 5.4. Marketing de lancement du Réseau mis en œuvre | | | | | |
| 5.4.1 | Préparer un plan marketing/communication de développement des activités du Réseau | 100 % | Plan marketing/communication de développement des activités du Réseau opérationnel et mis en œuvre | 2016 | Objectifs atteints |
| 5.4.2 | Produire les dossiers commerciaux, et animer les points de présence internet | 100 % | Site internet RACEE viable et opérationnel. Newsletter | 2016-2022 | Objectifs atteints |
| 5.4.3 | Procéder au renforcement des capacités des organes de gouvernance | 100 % | Mise en place du comité de pilotage, de l'UdC | 2016 | Objectifs atteints |
| 5.4.4 | Préparer et tenir un atelier de lancement des activités du Réseau | 100 % | Atelier de lancement du réseau assuré | 2016 | Objectifs atteints |
| 5.5. Partenaires stratégiques et financiers mobilisés | | | | | |
| 5.5.1 | S'approprier le plan général de financement de février 2014 | 100 % | Bonne connaissance du plan de financement de février 2014 | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 5.5.2 | Approcher/contacter les partenaires stratégiques/financiers identifiés (missions) | 75 % | Mission auprès de la BEI, KfW et KWS en septembre 2019, visio-conférences avec les partenaires potentiels, intéressés par RACEE 2.0 | 2019-2023 | Objectifs atteints en partie |
| 5.5.3 | Développer liens de coopération et synergie avec les projets et initiatives de RC (complément de missions UdC) | 80 % | Partenariat avec le WAEP, le forum des power pools, ISA et l'association africaine pour l'ER, TSG | 2021-2024 | Protocole d'accord avec le WAPP signé en mai 2024 |
| 5.5.4 | Faire le suivi des partenariats, et obtenir la mobilisation effective des partenaires | 40 % | Activités conjointes identifiées à lancer | 2021-2023 | Activités à renforcer |
| 5.5.5 | Organiser une table ronde des partenaires stratégiques en seconde année | 100 % | Atelier de validation du concept RACEE 2.0 | 2021 | Table ronde remplacée par l'atelier de validation du RACEE 2.0 |
| 5.5.6 | Organiser une table ronde des partenaires financiers en troisième année | 100% | Table ronde remplacée par les rencontres bilatérales à distance avec les potentiels bailleurs | 2022-2023 | Réalisées en 2023 |
| 5.5.7 | Prendre en charge le voyage et le séjour des partenaires financiers (pm) | - | Pas de prise en charge prévue au budget | 2022-2023 | R. A S |

2.3.2 Réalisations détaillées du 1^{er} Janvier au 30 juin 2024

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de fonctionnement réalisé de janvier au 30 juin 2024.

| Année | Réalisations au 30 Juin 2024 |
|---------------------------------------|--|
| 1 Janvier au 30 Juin 2024 | <ul style="list-style-type: none">- Maintenance du site web du RACEE : mise en place d'un avenant au contrat de maintenance couvrant l'année 2024- Remise des plaques signalétiques aux CdE (SONELGAZ-SERVICES)- Participation de l'UdC-RACEE au forum d'engagement de haut niveau dans le secteur électrique Africain en Égypte du 21 au 25 avril 2024 (HL-PSEF).- Prise de contact avec des sociétés d'électricité pour assurer des formations à leur personnel (Iles Comores, Togo, Guinée Bissau, Semaf)- Signature d'un protocole d'accord ASEA/RACEE et WAPP pour la réalisation d'actions communes en matière de renforcement de capacité |

2.4 Composante 3 : formation au bénéfice du secteur

Cette composante, prend en compte les activités de la préparation des programmes et la formation des agents techniques et administratifs des sociétés selon les sous-composantes ci-après.

2.4.1 Tableau des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

| Section | Activités du projet | % de réalisations physiques | Résultats atteints | Année de réalisations | Observations |
|---|---|-----------------------------|---|-----------------------|---|
| C.3 FORMATIONS AU PROFIT DU SECTEUR | | | | | |
| 3.1. | Programmes de formation du RACEE élaborés | | | | |
| 3.1.1 | Hiérarchiser les options de combinaisons des ressources de formation RACEE | 100 % | Recours aux CdE pour la mise en œuvre de la formation. | 2016 – 2023 | Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE |
| 3.1.2 | Trouver avec CdE les options optimales de combinaisons des ressources du RACEE | 100% | Identification et structuration des besoins de certaines SdE | 2016-2023 | Intensifier la mutualisation des ressources de formation RACEE |
| 3.1.3 | Produire le programme de formation du RACEE en compilant les options optimales | 100% | Combinaison des ressources du comité ad hoc pour la mise en œuvre du catalogue du RACEE | 2016-2023 | Actualisation du catalogue en tenant compte des recommandations à mi-parcours |
| 3.2. Activités de formation préparées, suivies et facilitées | | | | | |
| 3.2.1 | Conduire le processus d'identification et d'inscription des stagiaires | 100 % | Processus identifié et appliqué pour 4 cycles de formations boursières | 2016-2023 | Objectifs atteints et passage au cycle des formations payantes |
| 3.2.2 | Coordonner la gestion des questions administratives et financières en appui aux activités de renforcement des capacités | 100 % | Synergie entre les questions administratives et financières renforcées | 2016-2023 | Objectifs atteints à travers l'optimisation des ressources financière en rapport avec la demande de formation |
| 3.2.3 | Mettre les stagiaires en contact avec les CdE prestataires de la formation | 100 % | Stagiaires sensibilisés et en interaction avec les CdE prestataires des formations | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 3.2.4 | Assurer la communication et l'interface avec les stagiaires depuis leur identification jusqu'à leur retour en poste | 100% | Communication et interface avec les stagiaires activées | 2016-2023 | Objectifs atteints, à renforcer à l'avenir l'évaluation post formation |

| | | | | | |
|---|--|-------|---|-----------|--------------------|
| 3.2.5 | Appuyer la mise en place de modules adaptés et la diffusion de bonnes pratiques (complément de missions UdC) | 100 % | Missions d'échanges sur les bonnes pratiques assurées | 2016-2023 | Objectifs atteints |
| 3.3. : Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé | | | | | |
| 3.3.0 | Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formée | | | | |

2.4.2 Réalisations détaillées du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Le tableau ci-dessous, résume l'ensemble des activités de formation réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2024.

| Année | Réalisations au 30 Juin 2024 |
|---------------------------|--|
| 1 Janvier au 30 Juin 2024 | <p>Le traitement des demandes par l'UdC au 30 juin 2024 a permis de mettre en place 3 contrats signés et l'achèvement de 2 reliquats de contrats portant sur un ensemble de 16 thèmes de formation au bénéfice de 279 personnes formées.</p> <p>Par ailleurs durant le premier semestre, L'UdC a enregistré quinze (15) demandes de formation venant de sociétés ayant permis d'identifier 160 thèmes de formation au profit de 1 670 personnes à former sur le second semestre 2024</p> |

2.4.3 Principaux chiffres de la formation (éléments physiques)

► Répartition des personnes formées du 1 janvier au 30 juin 2024

| N° | CoE | IN-SITU | E-LEARNING | TOTAL | Nbre de jrs | HM | FM | H/J | SdE |
|----|-------------------|---------|------------|-------|-------------|-----|----|------|---------|
| 1 | CME/Côte d'Ivoire | | | | | | | | |
| 2 | CFPK/STEG/TUNISIE | | | | | | | | |
| 3 | SONELGAZ/ALGERIE | 69 | | 69 | 5 | 67 | 2 | 345 | NIGELEC |
| 4 | KGRTC/ZAMBIE | | | | | | | | |
| 5 | NAPTIN/NIGERIA | 75 | | 75 | 5 | 50 | 25 | 375 | ESCOM |
| 6 | EEHC/EGYPTE | 28 | 18 | 46 | 5 | 36 | 10 | 230 | ESCOM |
| 7 | GTC/KENGEN/KENYA | | | | | | | | |
| 8 | VRAACADEMY/GHANA | 30 | | 30 | 15 | 22 | 8 | 225 | ESCOM |
| 9 | CSTE/ONEE/MAROC | 59 | | 59 | 5 | 59 | | 295 | NIGELEC |
| 10 | TOTAL | 261 | 18 | 279 | | 234 | 45 | 1470 | |

Commentaire :

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, le réseau a formé 279 personnes dans 16 thèmes de formation. Les formations in-situ représentent 94% durant cette période devant les formations en e-learning avec 6%. L'absence de formation en présentiel dénote la difficulté pour les SdE à faire déplacer leur personnel pour des formations au sein des CdE. un intérêt plus accru est donc affiché envers le in situ en raison de la facilité de sa mise en place et de la possibilité de faire bénéficier un nombre plus important de personne.

2.4.4 Analyse des Chiffres clés cumulés sur la période du projet (Juin 2016 – Juin 2024)

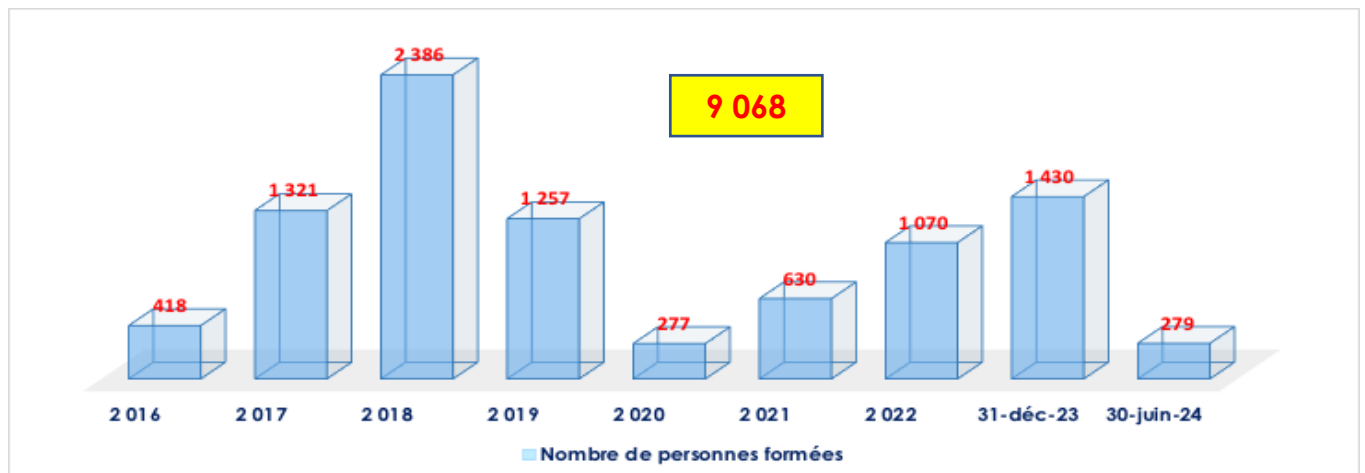
Depuis le lancement du projet en février 2016 jusqu'au 30 juin 2024, le RACEE a permis à **9 068** personnes de bénéficier de formation subventionnée répartie sur les cinq (05) zones régionales dans (41) pays à travers (81) sociétés d'électricité, agences de régulation, agences d'électrification rurale et Ministères selon les types de formations comme suit :

- **4 730** personnes formées en présentiel (chez le CdE) soit 52% du total des personnes formées
- **3 752** personnes formées in-situ (chez la SdE) soit 42% du total des personnes formées
- **586** personnes formées à distance (e-learning) soit 6% du total des personnes formées

a. Tableau actualisé du cumul des personnes formées depuis le démarrage du projet dans le réseau à la date du 30 juin 2024

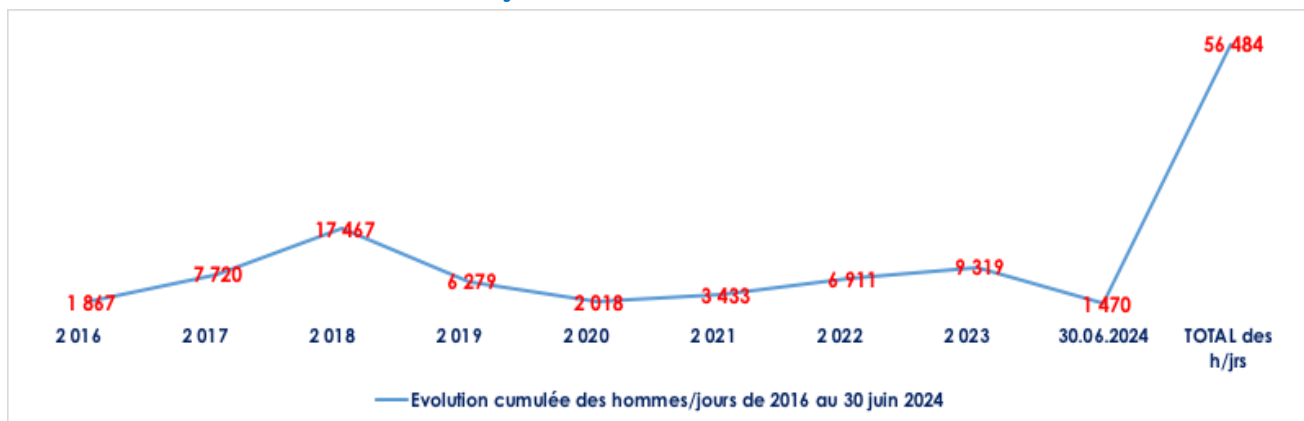
| Année | Présentiel (CdE) | in-situ (SdE) | E -learning/ Blended learning | Nombre d'homme formés | Nombre de femme formés | TOTAL |
|--------------|------------------|----------------|-------------------------------|-----------------------|------------------------|--------------|
| 2016 | 418 | | | 370 | 48 | 418 |
| 2017 | 956 | 365 | | 992 | 329 | 1 321 |
| 2018 | 1 695 | 691 | | 1 956 | 430 | 2 386 |
| 2019 | 1 052 | 205 | | 1 115 | 142 | 1 257 |
| 2020 | 50 | 25 | 202 | 267 | 10 | 277 |
| 2021 | 94 | 323 | 213 | 569 | 61 | 630 |
| 2022 | 229 | 729 | 112 | 943 | 127 | 1 070 |
| 2023 | 236 | 1 153 | 41 | 1 257 | 173 | 1 430 |
| 30.06.2024 | | 261 | 18 | 234 | 45 | 279 |
| TOTAL | 4 730 | 3 752 | 586 | 7 703 | 1 365 | 9 068 |
| % | 52% | 42% | 6% | 85% | 15% | 100% |

b. Évolution des personnes formées sur la période du projet (2016-Juin 2024)



Commentaire : Le personnel formé au 30.06.2024 est de **9 068** personnes. Cette performance, renseigne sur l'intérêt des sociétés d'électricité pour la formation RACEE et leur volonté à s'engager financièrement dans le renforcement des capacités de leur personnel et de leur adhésion au programme du RACEE.

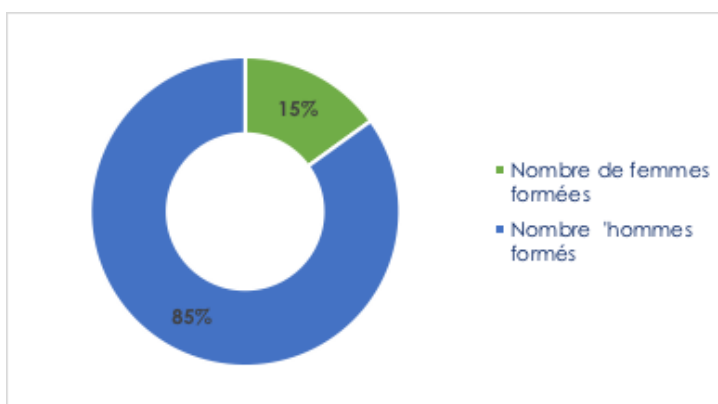
c. Évolution cumulée des hommes/jours de 2016-30.06.2024



| Année | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 30.06.2024 | TOTAL |
|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|--------|
| H/Jrs | 1 867 | 7 720 | 17 467 | 6 279 | 2 018 | 3 433 | 6 911 | 9 319 | 1 479 | 56 484 |

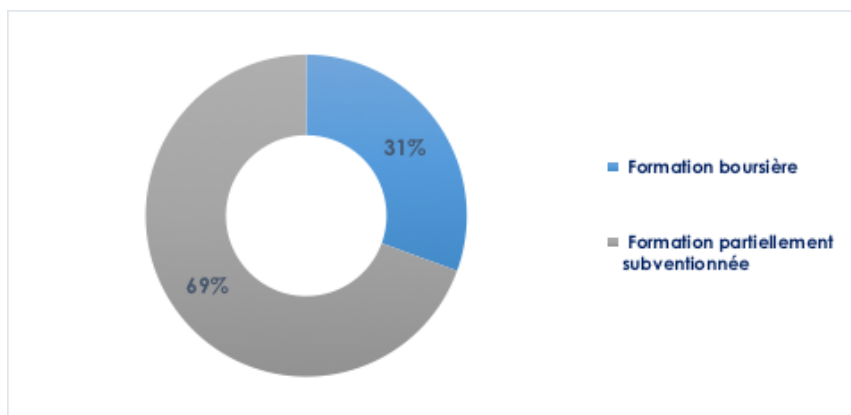
Commentaire : les h/j cumulés au 30 juin 2024 sont de 56 484, ce qui correspond à l'objectif initial du projet déduction faite des formations de longue durée (formation professionnelle spécialisée) prévues au départ et qui devaient représenter un volume de 38 000 h/j.

d. Répartition du genre dans les actions de formation RACEE de 2016 - au 30.06.2024



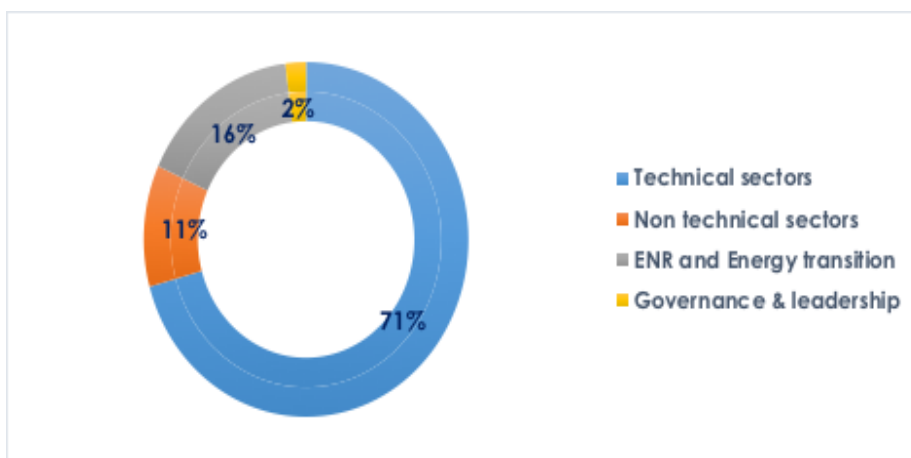
Commentaire : La proportion des femmes formées dans le secteur électrique sur la période du projet RACEE (2016- 30.06.2024) est de 15%, ce taux reste non négligeable quand on connaît la représentativité encore faible des femmes dans le secteur de l'énergie.

e. Répartition des formations boursières et des formations partiellement subventionnées sur la période du projet (2016-30.06.2024)



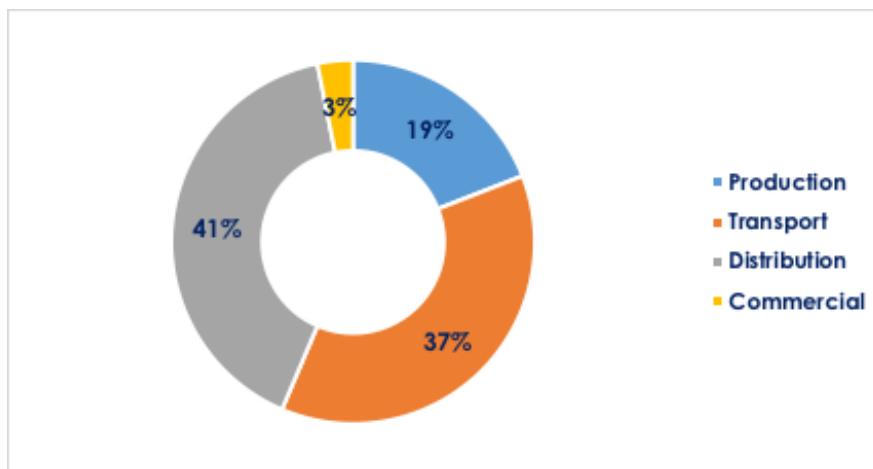
Commentaire : Les sociétés d'électricité dans leur majorité ont montré leur intérêt pour le RACEE à travers leur contribution au renforcement des capacités des acteurs du secteur. Les formations partiellement subventionnées ont pris le pas sur les formations boursières avec 69% de représentation contre 31%, ce qui renforce la démarche préconisée par le RACEE et augure de bonnes perspectives pour le RACEE 2.0.

f. Répartition cumulée des filières de formation RACEE sur la période du projet (2016-30 juin 2024)



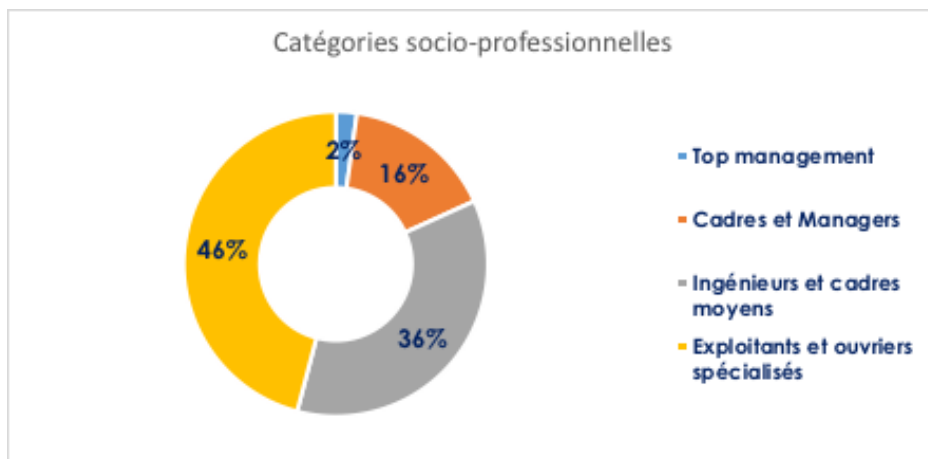
Commentaire : Les filières techniques qui assurent la performance des activités des SdE restent fortement demandées avec 71% de réalisation, suivent les énergies renouvelables et la transition énergétique avec 16%, ce qui reste également intéressant pour les SdE en pleine transition. Les fonctions transverses représentent 11% alors que la gouvernance et le leadership représentent 2%.

g. Répartition cumulées des filières techniques de formation RACEE sur la période du projet (2016-30 juin 2024)



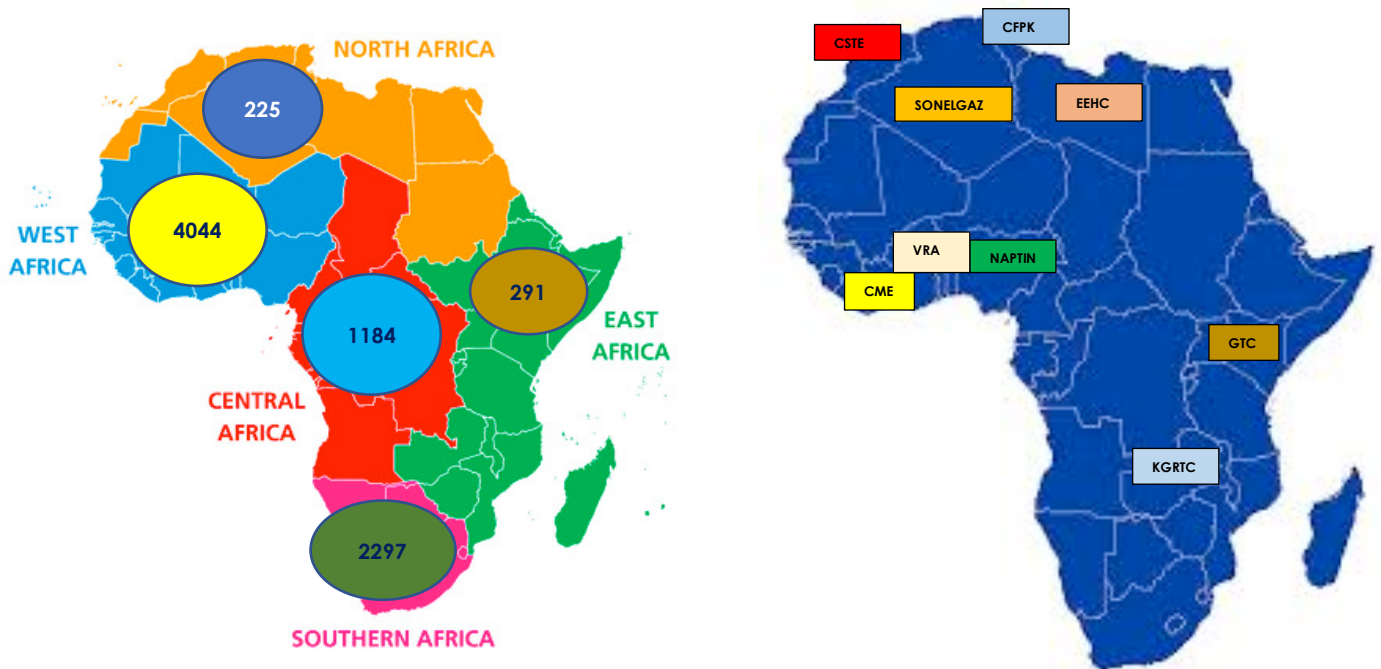
Commentaire : Au niveau des filières techniques, Les thèmes dans le domaine de la distribution de l'électricité sont les plus demandés avec 41%, suivent le transport et la production d'électricité avec respectivement 37% et 19%. Cela s'explique par l'état des réseaux d'exploitation des sociétés qui nécessite une mise à niveau continue du personnel exploitant et de maintenance en plus de la forte concentration du personnel des SdE au niveau de la distribution.

h. Répartition par catégorie-socioprofessionnelle (2016-30 juin 2024)



Commentaire : Cette répartition reflète la composante du personnel au sein des sociétés d'électricité intervenant dans les activités d'exploitation des réseaux et la maintenance des machines tournantes. Elle reflète également le fait qu'une grande partie des sociétés n'a pas les infrastructures de formation adéquates de base pour assurer les formations de première nécessité d'où le nombre élevé du personnel exploitant formé par le RACEE avec 46%.

i. Répartition du nombre de personnes formées par zones régionale sur la période du projet (2016-30 juin 2024)

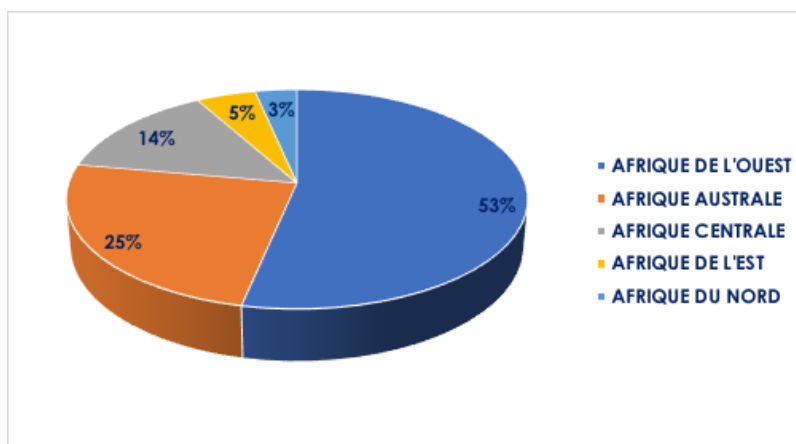


Commentaire : La répartition des personnes formées sur le continent africain telle que reprise sur la carte ci-dessus, nous interpelle pour y apporter les précisions suivantes :

- **Zone Afrique du nord :** avec **225** personnes formées (3%), la région connaît l'implantation de quatre CdE qui assurent des formations en premier lieu au personnel de leurs sociétés de rattachement (sociétés mère) dans une proportion de 90 à 95% sans faire appel aux subventions du RACEE. Les rares formations ayant bénéficiées de bourses RACEE concernent les SdE GECOL (Libye), SNE (Mauritanie) et ONEE (Maroc) ainsi que la participation des formateurs des quatre CdEs aux ateliers de formation organisés par le RACEE durant la période du projet.
- **Zone Afrique de l'est :** avec **291** personnes formées (4%), les difficultés financières des sociétés d'électricité et l'absence de budget dédié à la formation du personnel expliquent le faible nombre de personnes formées dans la zone de l'Afrique de l'est. Les sociétés telles que UEGCL (Ouganda), REG (Rwanda), Kengen (Kenya) ont bénéficié de formations boursières alors que seule la société TANESCO (Tanzanie) a bénéficiée d'une formation subventionnée. La phase 2 du projet devrait axer ses efforts pour plus de formation dans cette zone.
- **Zone Afrique centrale :** avec **1184** personnes formées (15%), les sociétés d'électricité de l'Afrique centrale intéressées jusque-là par les bourses, adhèrent de plus en plus au concept de formation subventionnée mis en place par le RACEE, ce qui suppose une disposition à supporter une partie des coûts de la formation pour faire face aux besoins encore pressants en matière d'exploitation et maintenance du réseau électrique. Cette zone devrait également être une des priorités de la phase 2 du projet.
- **Zone Afrique australe :** avec **2 297** personnes formées (29%), les sociétés d'électricité de l'Afrique australe ont marqué dès le départ leur adhésion au RACEE y compris quand il s'agit de formations subventionnées en s'inscrivant dans une dynamique régionale de renforcement des capacités. L'augmentation des CdE anglophones devrait stimuler d'avantage l'offre de formation

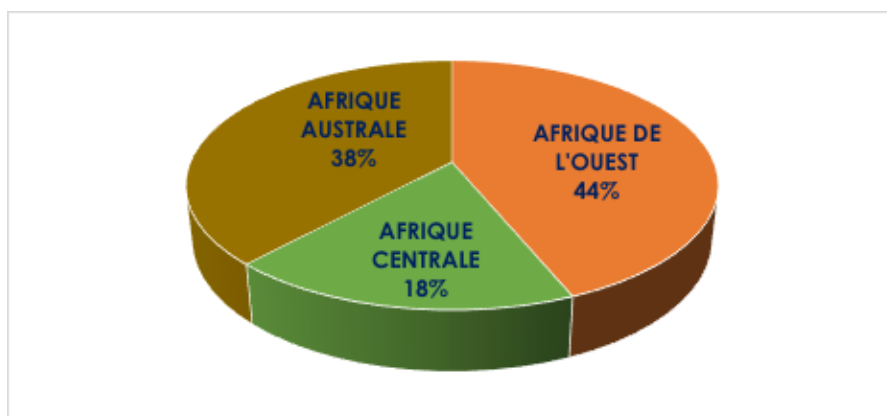
- **Zone Afrique de l'ouest** : avec **4 044** personnes formées (50%), elle constitue la zone ayant le plus bénéficié du programme RACEE aussi bien durant la phase octroi des bourses que celle des formations subventionnées. Ceci est dû au fait que dès le départ, une majeure partie des SdE ont adhéré à la démarche RACEE en raison d'une bonne communication sur ses activités.

j. Répartition des subventions RACEE en % par zone régionales sur la période du projet (2016-30 juin 2023)



Commentaire : La répartition des subventions RACEE correspond à la répartition des personnes formées par zone dont les taux sont repris dans le graph ci-dessus.

k. Répartition de la contribution financière des SdE en % sur la période du projet (2016-au 30 Juin 2024) par zone régionale



Commentaire : de 2016- au 30 juin 2024, trois (3) zones régionales ont le plus contribué financièrement au renforcement des capacités de leur personnel proportionnellement au nombre des personnes formées,

2.5 Composante 4 : Promotion de nouveaux Centres d'Excellence

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec le renforcement des capacités des formateurs des centres de formation, les études, l'identification et le soutien de nouveaux entre d'Excellence.

2.5.1 Tableaux des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

| Section | Activités du projet | % de réalisations physiques | Résultats atteints | Année de réalisations | Observations |
|--|---|-----------------------------|--|-----------------------|--|
| 4- Promotion de nouveaux centres de formation | | | | | |
| 4.1 | Centres de formation évalués et qualifiés | | | | |
| 4.1.1 | Élaborer un plan de promotion des CdF en CdE pour la période du projet / | 128 % | 10 CdE identifiés et sélectionnés dans le cadre du RACEE sur 7 prévus | 2016 2017 2019 | Objectifs atteints |
| 4.1.2 | Conduire une campagne de présélection des CdF pour la période du projet | 100% | Objectif largement atteint. Clôture du processus | 2017 | Objectifs atteints |
| 4.1.3 | Retenir une liste restreinte des CdF qualifiables en CdE pour le projet | 100% | Une liste restreinte de 6 CdE pour devenir CdE | 2017 | Objectifs atteints |
| 4.1.4 | Signer les MOU de participation au programme de qualification avec les CdF | 100 % | MOU signé avec 10 CdE | 2017 2019 | Objectifs atteints |
| 4.1.5 | Visiter les CdF qualifiés pour procéder à la remise officielle de leur label d'excellence | 100% | Visites effectuées par un consultant recruté | 2017 | Objectifs atteints |
| 4.2. | Formation des formateurs assurée | | | | |
| 4.2.1 | Concevoir Renforcement de Capacité pour formateurs des centres de formation CdF | 100 % | 6 ateliers de renforcement des capacités délivrés | 2017-2023 | Objectifs atteints |
| 4.2.2 | Tenir les renforcements des capacités pour formateurs des centres de formation CdF | 100 % | Organisation de 8 sessions de formation des formateurs depuis le début du projet. | 2017-2022 | Objectifs atteints dernière session de formation tenue à Abuja |
| 4.2.3 | Coordonner la réalisation du programme pour formateurs | 100% | Sept ateliers de formation de formateurs ont été organisés depuis le début du projet | 2017-2023 | Tenue de 2 derniers sessions de formation |
| 4.3. | Réhabilitation et expansion des centres CdF réalisées | | | | |
| 4.3.1 | Élaborer un plan de réhabilitation, de rénovation et d'expansion des CdF qualifiés | 100% | Plan de réhabilitation élaboré | 2017 | Objectifs atteints |
| 4.3.2 | Mettre à niveau les installations et soutenir l'expansion de capacités d'accueil des CdF | 100% | Signature des avenants avec les centres d'excellence | 2021-2023 | Processus de livraison des équipements en cours |

| | | | | | |
|-------|--|-------|---|-----------|---|
| 4.3.3 | Étudier la faisabilité technique et financière de la nouvelle ESIE de l'ASEA | 100 % | Étude achevée | 2019-2022 | Une étude architecturale est prévue après obtention d'un site |
| 4.3.4 | Facilité de Préparation de Projet Investissement | 100% | Dernière étude lancée en cours de réalisation | 2019-2023 | Signature du contrat et mise en place de l'étude |

2.5.2 Réalisation des activités sur la période du 1 janvier au 30 Juin 2024

Durant la période de janvier au 30 Juin 2024, les activités réalisées sont reprises ci-après :

| Année | Réalisations au 30 Juin 2024 |
|-----------------------------|--|
| 1er Janvier au 30 juin 2024 | <ul style="list-style-type: none"> - l'étude de faisabilité, d'impact environnemental et social et architectural des travaux de construction du « Campus de l'électricité » au Mali est finalisée, en attente de la validation des livrables. - Mise à jour de l'application offre/demande en phase test pour validation - Réalisation de l'audit de l'exercice 2023 et établissement des rapports - |

2.6 Composante 5 : Activités facteurs clés de succès du projet

Sont regroupées dans cette composante, les activités en lien avec la mise en place et la gestion d'une base de données, l'animation du réseau, les formations en leadership, gouvernance, RH (GPEC), et l'Audit, Suivi, et l'évaluation du RACEE,

2.6.1 Tableaux des activités réalisées

Description détaillée des différentes réalisations

| Section | Activités du projet | % de réalisations physiques | Résultats atteints | Année de réalisations | Observations |
|---|---|-----------------------------|--|-----------------------|---|
| 5 : Facteurs de Succès du réseau | | | | | |
| 5.1. | Base de données offre/demande mise en place et maîtrisée | | | | |
| 5.1.1 | Guide de correspondances des référentiels des métiers et des compétences | - | | | Reporté sur le RACEE 2.0 |
| 5.1.2 | Base de données offre/demande (besoins compétences SdE vs ressources des CdE) | 95% | Lancement de l'étude de refonte de l'application | 2017-2024 | Étude en période d'essai, à finaliser 1 ^{er} semestre 24 |
| 5.1.3 | Familiariser les DRH des SdE avec la mise à jour et l'exploitation de la Base Données | 100% | DRH et SdE familiarisés | 2018 | Plateforme présentée aux DRH |

| | | | | | |
|-------|--|------|--|-------------|--|
| 5.1.4 | Former l'équipe de l'UdC à l'exploitation et à la maintenance de la BD-BC/RRC | 100% | Equipe de l'ASEA et de l'UdC formée à la BDD | 2018 | Objectifs atteints |
| 5.2. | Leadership des managers des sociétés d'électricité renforcé | | | | |
| 5.2.1 | Concevoir des modules de développement du leadership ciblant les managers des SdE | 100% | Modules de développement du leadership assurés | 2017-2018 | Objectifs atteints |
| 5.2.2 | Atelier de développement de leadership pour les managers - modules DLM | 100% | Atelier de session du Leadership assuré | 2017-2018 | Objectifs atteints |
| 5.2.3 | Prendre en charge le voyage et le séjour des managers - modules DLM | 100% | Managers pris en charge | 2017-2018 | Objectifs dépassés |
| 5.2.4 | Concevoir modules de RC des DRH des SdE sur l'évaluation et la hiérarchisation des besoins de compétences (EHBC) | 100% | Modules de RC des DRH assurés | 2016 | Objectifs atteints |
| 5.2.5 | Atelier de développement de leadership pour les DRH des SdE - module EHBC | 100% | DRH des SdE formés | 2016-2017 | Objectifs atteints |
| 5.2.6 | Concevoir un module de RC de managers sur la fixation d'objectifs de performance | - | Activité non réalisée | | Réaffectation de la ligne |
| 5.2.7 | Atelier de développement de leadership pour les managers | 100% | Atelier de leadership pour les managers assurés | 2017-2018 | Objectifs atteints |
| 5.2.8 | Coordonner la réalisation des sessions pour managers | 100% | Sessions pour managers coordonnés | 2017-2018 | Objectifs atteints |
| 5.3. | Décideurs sensibilisés à la gouvernance stratégique | | | | |
| 5.3.1 | Concevoir des modules de gouvernance stratégique pour décideurs nat/régionaux | 100% | Modules conçus | 2017 -2018 | Objectifs atteints |
| 5.3.2 | Atelier de gouvernance stratégique pour les décideurs nationaux et régionaux | 100% | Ateliers réalisés | 2017 - 2018 | Objectifs atteints |
| 5.3.3 | Prendre en charge le voyage et le séjour des décideurs | 100% | Prise en charge assurée | 2017 - 2018 | Objectifs atteints |
| 5.3.4 | Coordonner la réalisation du programme pour décideurs | 100% | Coordination assurée | 2017-2018 | Objectifs atteints |
| 5.6. | Audit, Suivi, et évaluation du RACEE assurés | | | | |
| 5.6.1 | Préparer un plan général d'audit, et de suivi/évaluation des activités du RACEE | 100% | Planification et suivi des évaluations mis parcourus | 2018-2023 | Audit de fin de projet réalisée, rapport d'achèvement finalisé |
| 5.6.2 | Construire les indicateurs de suivi et faire une étude de renseignement de référence | - | Activité non réalisée | | Report au titre du RACEE 2.0 |

| | | | | | |
|-------|---|------|---|-----------|---|
| 5.6.3 | Conduire une étude annuelle de benchmark des centres d'excellence | 100% | Consultant sélectionné, étude achevée | 2024 | Objectifs atteints |
| 5.6.4 | Effectuer le suivi et l'évaluation des performances des personnes formées | 100% | Entretiens menés avec les SaE bénéficiaires des formations | 2019-2023 | Coordination à poursuivre en 2021/2022/2023 |
| 5.6.5 | Faire effectuer 3 audits, et deux évaluations indépendantes (mi-parcours et fin projet) | 100% | Audits assurés, une évaluation à mi-parcours et d'achèvements effectués | 2017-2023 | Audit de 2022 réalisée, Audit 2023 réalisé |
| 5.6.6 | Analyser annuellement les résultats du RACEE | 100% | Rapports d'activité assurés | 2017-2023 | Objectifs atteints |
| 5.6.7 | Créer et renseigner une base de données des leçons de la mise en œuvre du Réseau | 100% | Livrable dans le cadre du contrat consultant | 2019 | Objectifs atteints |
| 5.6.8 | Suivi consultant externe AFD | 100% | Accompagnement assuré sur 2 ans | 2016-2017 | Objectifs atteints |
| 5.7. | Reporting du RACEE assuré | | | | |

2.6.2 Réalisations détaillées sur la période du 1 janvier au 30 juin 2024

Durant la période de janvier au 30 juin 2024, les activités réalisées sont reprises ci-après :

| Année | Réalisations au 30 Juin 2024 |
|---------------------------|--|
| 1 Janvier au 30 Juin 2024 | <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'application offre/demande - Réalisation de l'audit de l'exercice 2023 - Achèvement de la mise en œuvre du contrat de consultant pour l'étude de conformité des CdE. L'étude étant en phase de validation finale |

III. INDICATEURS D'IMPACT DU PROJET RACEE (Cadre logique AFD/BAD)

3.1 Indicateurs d'impact selon le cadre logique AFD

| N° | Dénomination | Valeur cible | Total | Atteinte à la date du 30 juin 2024 | % |
|----|--|-------------------------------|-------|------------------------------------|---------|
| 1 | Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau (tous types de formation) | 9 350 | 9 068 | 9 068 | 97 % |
| 2 | Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau en Présentiel | 7 750 | 3 703 | 3 703 | 55% |
| 3 | Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau à distance (E-learning, Blended-learning, visio-conférence) | Non prévu initialement | 586 | 586 | |
| 4 | Nombre total de personnes formées au sein de leur entreprise (déplacement des formateurs, formation in-situ) | 1 600 | 3 752 | 3 752 | 234 % |
| 5 | Taux de femmes parmi les personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle labélisée par le réseau | Sup >20% | 1365 | 1 365 | |
| 6 | Nombre de centres de formation labélisés Centres d'excellence RACEE | 3 francophones, 4 anglophones | 7 | 4 francophones, 6 anglophones | 142% |
| 7 | Nombre de centres de formation accompagnés pour devenir centre d'excellence | 8 | 8 | 10 | 125% |
| 8 | Nombre total de managers formés (séminaires, ateliers, forum) | 250 | 1 027 | 1 027 | 411 %* |
| 9 | Nombre de formateurs des centres d'excellence formés (CdE) | 40 | 326 | 326 | 815 %** |
| 10 | Nombre de formateurs d'autres centres de formation formés (CdF) | 200 | 202 | 202 | 101% |
| 11 | Nombre de filières de formation renouvelées ou créées | 40 | 22 | 22 | 55 % |
| 12 | Nombre total de personnels ayant reçu une bourse de formation du projet | 3 900 | 2 488 | 2 488 | 64 % |
| 13 | % des bourses attribué à des femmes | 33% | 550 | | 22 % |
| 14 | % des bourses attribué à des personnels issus de sociétés situées dans les États fragiles | 50% | 1 916 | | 77 % |
| 15 | % des bourses attribué dans le domaine des énergies renouvelables, des économies d'énergie ou de la préservation du climat | 20% | | | 16% |
| 16 | % des frais de fonctionnement du réseau couvert par les frais administratifs perçus sur les facturations aux entreprises | 100% | | | 10%*** |
| 17 | Nombre de partenariats développés entre le réseau et les établissements d'enseignement académiques ou professionnels | 10 | | 2 | 20% |

411%* : Ce taux intègre les managers participants au titre des ateliers et séminaires financés sur le projet et les événements organisés par d'autres institutions (BAD/AFD) en relation avec les thèmes.

815%** : Ce fort taux s'explique par l'augmentation du nombre de CdE passé de 4 à 10 et par l'engagement des CdE à mettre à niveau leurs formateurs.

10%*** : il s'agit du taux appliqué pour les frais administratifs sur les formations payantes

3.2 Indicateurs d'impacts selon Cadre financement BAD

| Nom du pays et titre du projet : (Régional-Afrique) Réseau africain de centres d'excellence en électricité (RACEE) | | | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|---------------|--|--|
| But du projet : renforcer les capacités techniques et managériales dans le secteur de l'électricité en Afrique | | | | | | |
| | CHAINE DE RESULTATS | INDICATEURS DE PERFORMANCE | | | Moyens de vérification 30 juin 2024 | HYPOTHESES/RISQUES/ATTENUATION |
| | | Indicateur | Référence 2012 | Cible 2019 | | |
| P R O D U I T S | 3.1 Les compétences et les connaissances du personnel technique et de direction sont améliorées, surtout dans les États fragiles et parmi les femmes | Nombre total de certificats décernés au personnel technique et de direction, notamment par les CdE et les centres de formation des sociétés | Aucun (RACEE) | 9 350 (RACEE) | Rapport d'activité du RACEE 8 041 | Hypothèse : Le personnel et les cadres des sociétés d'électricité s'intéressent aux formations du RACEE et y ont accès |
| | | Certificats décernés au personnel technique et de direction de sexe féminin | Aucun (RACEE) | 3 120 (RACEE) | 1 365 | |
| | 3.2 Gouvernance et prise de décisions améliorées au niveau national et régional | Certificats décernés aux cadres des sociétés d'électricité | 15 (séminaire de 2006 de l'ASEA) | 100 | 268 | |
| | | Certificats décernés aux décideurs des sociétés d'électricité | 25 (séminaire de 2006 de l'ASEA) | 150 | 290 | |

| | | | | | |
|---|---|------------------------|-----------------------------|--|---|
| 3.3 Contribution à la réduction du déficit de compétences des diplômés en génie électrique de base | Rapport préliminaire de faisabilité de la réhabilitation de l'ASEA-ESIE | 0 | 1 rapport de faisabilité | Livrables de la 1ere et 2eme phases de l'étude établis par le bureau d'études et communiqués | <p>RISQUE : Engagement du gouvernement de la Côte d'Ivoire à réhabiliter l'ESIE pour en faire une école de formation régionale</p> <p>ATTÉNUATION : Les accords en vue de la réhabilitation de l'école sont rédigés par la CEDEAO, en coopération avec l'ASEA</p> |
| 3.4 Nouveaux centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE | Nombre de formateurs formés pour les nouveaux centres de formation | Aucun (RACEE) | 200 (RACEE) | 202 | <p>Hypothèse :</p> <p>Le plan d'affaires du RACEE est exécuté</p> |
| | Nombre de centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE | 4 | 8 | 10 | |
| 3.5. Capacités et programmes de formation améliorés dans les quatre premiers centres d'excellence | Nombre de formateurs formés dans les premiers CdE (programme d'échange) | Aucun (RACEE) | 40 (RACEE) | 304 | |
| | Capacité d'accueil et nouveau programme de formation des CdE | 1650 personnes formées | Augmentation de 20 % | 2 309 (40%)* | |

3.3 Commentaires et analyses des réalisations :

| Indicateurs de résultats | Valeur la plus récente (A) | Objectif final (B) (valeur attendue à la fin du projet) | Progrès vers l'objectif (% réalisé) (A/B) | Commentaires |
|---|----------------------------|---|---|---|
| Certificats décernés au personnel (formation présentiel, in situ, à distance) | 9 068 | 9 350 | 97% | <p>-Nonobstant la non réalisation des formations longues durée prévus initialement et constituant 30% de l'objectif global, nous pouvons considérer que les réalisations cumulées au 30/06/24 correspondent bien en h/j aux prévisions initiales du projet avec plus de 55 000 h/j enregistrés.</p> <p>- l'avènement du Covid-19 en 2020 et sa persistance en 2021 a grandement freiné les réalisations de formation durant les années 2020/2021.</p> <p>- Difficultés de certaines sociétés à financer une partie des coûts de formation comme impact indirect du Covid sur la situation financière des SdE.</p> |
| Certificats décernés aux femmes | 1 365 | 3 120 | 44 % | Ce taux correspond à la réalité du terrain et constitue une performance en soi connaissant le domaine très technique des activités des sociétés d'électricité |
| Certificats décernés aux cadres de SdE | 268 | 100 | 268 % | L'intérêt des cadres pour les thématiques proposées par le RACÉE relatives aux sujets de RH et GPEC ont suscité plus de participants pris en charge directement par leurs sociétés en dehors du projet. |
| Certificats décernés aux décideurs | 290 | 150 | 193 % | Il est également comptabilisé en plus des séminaires organisés par le RACÉE, les événements co-organisés par la BAD et l'ASEA/RACÉE, ce qui explique le nombre important des participants enregistrés. |
| Rapport préliminaire ESIE | Rapport de démarrage | Rapport de faisabilité | | L'étude, achevée en 2022 a donné lieu à un rapport final portant sur les aspects institutionnel, pédagogique exception faite de l'aspect architectural en raison de non désignation de site pour la future école. |
| Formateurs formés des CdF | 202 | 200 | 101 % | Objectif atteint avec l'apport des centres d'excellence dans la conception et l'animation des ateliers |
| Centres de formation homologués CdE | 10 | 8 | 125 % | L'engouement des centres de formation à rejoindre le RACÉE s'est matérialisé par des investissements consentis par les centres pour |

| | | | | |
|-------------------------|------------|-------|--------------|---|
| | | | | se mettre à niveau et s'inscrire dans les conditions d'adhésion au RACEE |
| Formateurs formés CdE | 326 | 40 | 815 % | L'augmentation des centres labélisés RACEE (de 4 à 8 puis à 10 a fait que le nombre des formateurs formés soit plus important. |
| Capacités d'accueil CdE | 2 309 | 1 980 | 117 % | Cette capacité en hausse par rapport à la prévision représente 5% de la capacité total des CdE, elle reflète les possibilités de formations existantes plus importantes que le RACEE pourrait solliciter. |

IV. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES AU 30 JUIN 2024

A l'effet de permettre l'achèvement des activités entamées, le projet a reçu, des partenaires financiers, une prorogation de 6 mois à compter du 31 décembre 2023. Le point des actions réalisées par le service des acquisitions se décline en actions réalisées au cours du 1^{er} semestre 2024 et en actions en cours d'achèvement.

4.1 LES ACTIONS REALISEES AU 30 JUIN 2024

4.1.1 : PROCESSUS D'ACQUISITION DES BIENS

Au cours du premier semestre 2024, le projet a pu clore le processus d'acquisition des équipements didactiques avec le paiement final des équipements ; du CSTE, de la Zambie et de la EEHC.

La situation des actions menées au 30 juin 2024 se résume comme suit :

| N° | Équipement par centre d'excellence | État d'avancement physique en % | Montant (€) | Taux de décaissement en % | Date de paiement |
|----|--|---------------------------------|-------------|---------------------------|------------------|
| 1 | Une plateforme smart Grid et une station météo pour le CSTE au Maroc | 100 | 373 431,35 | 100 | 04/03/2024 |
| 2 | Un laboratoire de langue et un système didactique pour les énergies renouvelables (production, transport et distribution d'électricité) pour le KGRTC de la Zambie | 100 | 249568,16 | 100 | 07/03/2024 |
| 3 | Un laboratoire smart grid et un laboratoire SCADA pour EEHC en Egypte | 100 | 199 669,66 | 100 | 28/05/2024 |

Commentaires

Au 30 juin 2024, le projet a permis l'acquisition de 9 équipements didactiques pour les centres d'excellence sur financement intégral de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour un montant global de 1 616 225,07 Euros avec respectivement 1 170 993,07 euros sur financement de la BAD et 445 232 euros sur financement de l'AFD.

Les équipements didactiques, réceptionnés et installés, sont en cours d'utilisation. Les centres d'excellence doivent encore communiquer à l'Unité de Coordination les modules qui sont prévues faisant appel à ces équipements.

Par ailleurs, le projet a acquis des plaques signalétiques qui ont été remis aux centres d'excellence, qui conformément aux engagements pris sont installées à l'entrée de chaque centre afin de marquer l'appartenance au réseau RACEE.

4.1.2- PROCESSUS D'ACQUISITION DES PRESTATIONS DE SERVICES

Au titre des services, la mise en œuvre des activités du premier semestre de l'année 2024 a permis les réalisations suivantes :

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|----------------------------|--|---|--|---|---|
| CONTRATS | Audit des exercices 2020, 2021 et 2022 par la BAD et l'AFD. | Maintenance du site web du RACEE. | Audit des comptes du RACEE au titre de l'exercice 2023. | Optimisation de l'application offre-demande du RACEE. | Conformité aux critères d'éligibilité et d'excellence des membres du RACEE. |
| ACTIONS REALISEES/OBTENUES | <ul style="list-style-type: none"> - ANO de la BAD sur le rapport d'audit de l'exercice 2021 le 04/11/2023 - ANO de la BAD sur les rapports d'audit des exercices 2020 et 2022 le 04 mars 2024 - ANO de l'AFD sur les rapports d'audit des exercices 2020, 2021 et 2022 le 08 mars 2024 | <ul style="list-style-type: none"> - Paiement de la dernière tranche du contrat de maintenance initial en janvier 2024. - Signature d'un avenant au contrat de maintenance (ANO AFD du 07/06/2024). Paiement de la prestation le 27/06/24 | <ul style="list-style-type: none"> - Mission d'audit réalisée du 14 au 23 février 2024 - Transmission du rapport d'audit de l'exercice 2023 à la BAD et l'AFD le 27 mars 2024 - Paiement de 70% du montant du contrat à la transmission du rapport d'audit le 13 mai 2024 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'application et réalisation de tests les 12 janvier, 23 février et le 30 mai 2024. - Mise en ligne de l'application le 02 juin 2024 - Test de l'application en cours | <ul style="list-style-type: none"> - Transmission du rapport provisoire le 11 mars 2024 - Programmation d'une réunion de clarification le 03 avril 2024 en vue de l'amélioration du rapport - Remise de la version revue du rapport le 21 mai 2024 |
| RESULTATS | <ul style="list-style-type: none"> - Paiement réalisé - Contrat clôturé | <ul style="list-style-type: none"> - Paiement réalisé - Suivre avec diligence les actions de maintenance du site Web du RACEE | <ul style="list-style-type: none"> - En attente du retour des Bailleurs sur le rapport d'audit de l'exercice 2023. | <ul style="list-style-type: none"> - Validation de l'application - Programmer la formation à l'utilisation de l'application | <ul style="list-style-type: none"> - Validation du rapport et paiement de la dernière tranche |

V. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES EN COURS D'ACHEVEMENT

Malgré les efforts consentis pour l'achèvement total des activités, des actions restent encore à mener. L'état d'avancement des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

| Situation des marchés et contrats en cours au 30 Juin 2024 (Financement BAD) | | | |
|---|--------------------------------|--|--|
| Intitulé du marché | Titulaire du marché | État d'avancement | Délai prévisionnel d'achèvement |
| PRESTATIONS INTELLECTUELLES | | | |
| Études de préfaisabilité, de faisabilité, d'impact environnemental et social et architecturale des travaux de construction du « Campus de l'électricité » au Mali | CEGEP de Trois-Rivières | <ul style="list-style-type: none"> - Signature du contrat le 23 juin 2023. - Ordre de service pour le démarrage le 03 juillet 23 - Transmission du rapport de démarrage le 16 Août 2023. - Transmission des rapports de la phase 1 (maquette pédagogique, rapport d'études de préfaisabilité) le 13 octobre 2023. - Transmission graduelle des livrables de la phase 2 les 13 décembre 2023 et 07 mars 2024 - Réunion pour la présentation des livrables le 08 février 2024 - Transmission du reliquat des livrables des phases 2 et 3 le 04 juin 2024. - En attente de la validation des livrables des phases 2 et 3 par comité de pilotage de l'étude. - En attente de la transmission de la version physique des livrables de la phase 2 et 3. - En attente de l'avis de la BAD sur les livrables de l'étude avant le dernier paiement. | <ul style="list-style-type: none"> - Validation des livrables de la phase 3 au plus tard le 31 juillet 2024 - Paiement final de 40% au plus tard le 30 août sous réserve de la prorogation du délai d'utilisation du Don BAD |

| | | | |
|---|--------------------------------------|--|--|
| <p>Evaluation de conformité des Centres d'excellences</p> | <p>M. YANN LE GUELLAFF</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Demande ANO sur les termes de référence introduite le 13 avril 2023. - Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a postériori. - Contrat signé le 31 octobre 2023 - Transmission du rapport provisoire le 11 mars. - Réunion de clarification le 3 avril 2024. - Transmission du rapport revu le 21 mai 2024. | <ul style="list-style-type: none"> - Validation du rapport au plus tard le 15 juillet 2024. - Transmission de la version finale du rapport au plus le 31 juillet 2024 - Paiement de la facture au plus tard le 30 août 2024 |
| <p>Mise à jour de l'application offre/demande</p> | <p>M. GNANGUI Jean-Prisca</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Demande ANO sur les termes de référence introduite le 12 avril 2023. - Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a postériori. - Négociation et signature de contrat le 24 juillet 2023 pour une durée de 2,5 mois. - Présentation de l'application et réalisation de tests les 12 janvier, 23 février et le 30 mai 2024. - Mise en ligne de l'application le 02 juin 2024 - Formation à l'utilisation de l'application au plus tard le 30 juillet 2024 . | <p>Application en phase d'essai et de tests Paiement de la prestation du consultant au plus tard le 31 juillet 2024</p> |

FINANCEMENT AFD

| Situation des marchés et contrats en cours au 30 juin 2024 (AFD) | | | |
|--|--|--|---|
| Intitulé du marché | Titulaire du marché | État d'avancement | Délai d'exécution |
| Prestations intellectuelles | | | |
| Audit finale du projet RACEE (Exercice 2023) | Le groupement CE2C-PANAUDIT Burkina | <ul style="list-style-type: none"> - ANO sur AMI obtenu le :02 Juin 2023 - Publication de l'AMI le 05 juin 2023 - Demande d'ANO sur la liste restreinte et le DDP le 11 Août 2023. - Retour de la BAD sur les tdrs : 02 octobre 2023 - ANO de l'AFD sur les tdrs le : 23 octobre 2023 - Relance de la DDP le 07 Novembre 2023 - Contrat signé le 28 décembre 2023 - Mission d'audit réalisée du 14 au 23 février 2024 - Transmission du rapport d'audit de l'exercice 2023 à la BAD et l'AFD le 27 mars 2024 - Paiement de 70% du montant du contrat le 12 mai 2024. | Suivre avec diligence la validation du rapport d'audit au titre de l'exercice 2023 par la BAD et l'AFD. |

Conclusion

Au 30 juin 2024, les principales activités restantes ont trait à la validation des rapports et aux paiements des prestations. En somme, il s'agit sur le financement de la BAD des études de faisabilités pour le compte de la EDM du Mali, de l'étude de l'évaluation de conformité des centres d'Excellence aux critères préalablement établis et du paiement final de l'optimisation de l'application offre/demande du RACEE et sur le financement de l'AFD de l'audit des comptes du RACEE au titre de l'exercice 2023.

VI. SUIVI FINANCIER AU 31 AU 30 JUIN 2024

6.1 SUIVI FINANCIER AU 30 JUIN 2024 RACEE-BAD

Tableau A : ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement BAD pour la période allant de Février 2016 au 30 juin 2024

| Code | Composantes | Budget Total | PREVISIONS (5 appels de fonds) | Réalisations | Ecart Budget total/ Réalisations | Taux de réalisation/ budget global |
|------|---|------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| C.1 | Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance | 943 207 | 287 214 | 933 264 | 9 943 | 98,95% |
| C.2 | Fonctionnement du réseau | 1 144 098 | 590 294 | 1 080 236 | 63 862 | 94,42% |
| C.3 | Formation aux métiers du secteur de l'électricité | 5 022 537 | 5 400 275 | 4 967 676 | 54 861 | 98,91% |
| C.4 | Promotion de nouveaux centres d'excellence | 1 672 530 | 534 513 | 1 593 332 | 79 198 | 95,26% |
| C.5 | Facteurs clés de succès | 782 016 | 719 927 | 748 660 | 33 356 | 95,73% |
| | ALEAS | 177 654 | 300 000 | 147 366 | 30 288 | 82,95% |
| | TOTAL | 9 742 042 | 7 832 223 | 9 470 534 | 271 508 | 97,21% |
| | FONCTIONNEMENT | 7 353 283 | 7 032 715 | 7 224 620 | 128 663 | 98,25% |
| | SERVICES | 1 037 743 | 499 508 | 925 189 | 112 554 | 89,15% |
| | BIENS | 1 173 362 | 0 | 1 173 359 | 3 | 100,00% |
| | ALEAS | 177 654 | 300 000 | 147 366 | 30 288 | 82,95% |

6.2 SUIVI FINANCIER AU 30 JUIN 2024 RACEE-AFD

Tableau B : ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement AFD pour la période allant de Février 2016 au 30 juin 2024

| Code | Composantes | Budget Total | Prévisions (5 appels de fonds) | Réalisations | Ecart Budget total/ Réalisations | Taux de réalisation/ budget global |
|------|---|------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| C.1 | Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance | 402 515 | 424 182 | 402 515 | 0 | 100,00% |
| C.2 | Fonctionnement du réseau | 432 664 | 386 403 | 431 747 | 917 | 99,79% |
| C.3 | Formation aux métiers du secteur de l'électricité | 953 096 | 955 818 | 948 631 | 4 465 | 99,53% |
| C.4 | Promotion de nouveaux centres d'excellence | 776 826 | 737 513 | 776 826 | 0 | 100,00% |
| C.5 | Facteurs clés de succès | 398 997 | 400 479 | 397 002 | 1 995 | 99,50% |
| | ALEAS | 35 902 | 95 104 | 34 817 | 1 085 | 96,98% |
| | TOTAL | 3 000 000 | 2 999 499 | 2 991 538 | 8 462 | 99,72% |
| | FONCTIONNEMENT | 1 728 499 | 1 721 664 | 1 722 462 | 6 037 | 99,65% |
| | SERVICES | 790 367 | 720 287 | 789 027 | 1 340 | 99,83% |
| | BIENS | 445 232 | 462 444 | 445 232 | 0 | 100,00% |
| | ALEAS | 35 902 | 95 104 | 34 817 | 1 085 | 96,98% |

6.3 RAPPORT DE SUIVI FINANCIER AU 30 JUIN 2024 RACEE-BAD & RACEE-AFD

Tableau C : ci-dessous montre le taux d'exécution des budgets, financement BAD & AFD pour la période allant de Février 2016 au 30 juin 2024

| Code | RUBRIQUES | Budget Total | PREVISIONS (10 appels de fonds) | Réalisations | Ecart Budget total/ Réalisations | Taux de réalisation/ budget global |
|------|---|-------------------|------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| C.1 | Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance | 1 345 722 | 711 396 | 1 335 779 | 9 943 | 99,26% |
| C.2 | Fonctionnement du réseau | 1 576 762 | 976 697 | 1 511 983 | 64 779 | 95,89% |
| C.3 | Formation aux métiers du secteur de l'électricité | 5 975 633 | 6 356 093 | 5 916 307 | 59 326 | 99,01% |
| C.4 | Promotion de nouveaux centres d'excellence | 2 449 356 | 1 272 026 | 2 370 158 | 79 198 | 96,77% |
| C.5 | Facteurs clés de succès | 1 181 013 | 1 120 406 | 1 145 662 | 35 351 | 97,01% |
| | Aléas | 213 556 | 395 104 | 182 183 | 31 373 | 85,31% |
| | TOTAL GENERAL | 12 742 042 | 10 831 722 | 12 462 072 | 279 970 | 97,80% |
| | FONCTIONNEMENT | 9 081 782 | 8 754 379 | 8 947 082 | 134 700 | 98,52% |
| | SERVICES | 1 828 110 | 1 219 795 | 1 714 216 | 113 894 | 93,77% |
| | BIENS | 1 618 594 | 462 444 | 1 618 591 | 3 | 100,00% |
| | ALEAS | 213 556 | 395 104 | 182 183 | 31 373 | 85,31% |

6.4 SUIVI DES CREANCES :

| N° | NUMERO DE LA FACTURE | DATE | N°DE CONTRAT | SDE/CLIENTS | MONTANT FACTURE | OBSERVATIONS |
|---------------------------|-----------------------|------------|--------------------------------------|-------------|-----------------|---|
| 1 | ASEA/RACEE_N°14/2023 | 14/06/2023 | N°10-BIS/FP/BAD/ASEA/RACEE-SEEG/2022 | SEEG | 37 642 € | |
| 2 | ASEA/RACEE_N°03/2023 | 24/02/2023 | N°11-BIS/FP/AFD/ASEA/RACEE-SEEG/2022 | SEEG | 4 800 | Un courrier de relance a été transmis aux sociétés concernées en attente du Swift pour vérification du paiement auprès de la banque |
| 3 | ASEA/RACEE/N°016/2021 | 30/12/2021 | N°10-bis/BAD/ASEA/RACEE-SBEE/2021 | SBEE | 8 840 | |
| 4 | ASEA/RACEE_N°38/2023 | 06/09/2023 | N°28-BIS-FP/BAD/ASEA/RACEE-ENDE/2022 | ENDE | 14 000 | |
| TOTAL DES CREANCES | | | | | 65 282 | |

- Créances anciennes détenues sur SNE (Congo) :

| N° | NUMERO DE LA FACTURE | DATE | N° DE CONTRAT | SDE/CLIENT | MONTANT FACTURÉ AUX SDE EN € | OBSERVATIONS |
|---------------------------------|----------------------|------------|-----------------------------|-------------|------------------------------|---|
| 2 | ASEA/RACEE_N°04/2017 | 08/09/2017 | N°/FP///ASEA/RACEE-SNE/2017 | SNE (Congo) | 60 407 | Un montant partiel de 60 402 € perçu le 21/09/2017. Reste à percevoir le montant de 60 407 €. Relance effectuée le 18/12/2023, en attente retour de E2C sur le devenir de cette créance impayée |
| TOTAL CREANCES ANCIENNES | | | | | 60 407 | |

Commentaire :

Nonobstant une facture improbable à recouvrer de SNE datant de 2017, le montant des créances du RACEE au 30/06/2024 s'élève à **65 282 €**, par rapport au montant total facturé depuis le démarrage des formations payantes de l'ordre de **1 806 503 Euros**, soit un taux de 3,61% constitué essentiellement de créances de l'exercice 2023 et 2021.

Une seule créance a plus de 5 ans d'âge, il s'agit d'une facture établie en 2017 à l'attention de SNE (Congo) dont le paiement s'est fait partiellement dégageant un montant non recouvert de 60 407 euros ayant fait l'objet d'une relance à E2C en décembre 2023.

Au 30 juin 2024, ces créances persistent toujours malgré non relances, un effort plus ciblé auprès des points focaux devrait permettre leur recouvrement.

7. TRAITEMENT ET GESTION DES NOUVELLES DEMANDES DE FORMATION :

Le traitement des nouvelles demandes de formation par l'UDC durant les premiers mois de l'année 2024 a donné lieu à ce qui suit :

- Signature et mise en œuvre de trois (3) contrats dont les formations se sont achevées durant le 1^{er} trimestre 24 au bénéfice d'Escom (Malawi),
- Identification de quatre (4) nouveaux contrats dont la mise en place est en cours avec une mise en vigueur durant les mois de juillet/aout 24 au bénéfice de Egenco, Zesco et Ciprel.
- Traitement de sept (7) demandes de formation parvenues au niveau de l'UDC et dont la concrétisation devra se traduire par la mise en place de vingt-trois (23) nouveaux contrats avec une mise en œuvre prévue durant le 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2024.
- Par ailleurs, des demandes sont attendues de la part des Iles Comores, la Guinée Bissau et le Togo.

Aussi, un tableau synthèse a été présenté à la commission Chargée de l'évaluation et de l'affectation des offres constituée à cet effet par le secrétariat général de l'ASEA et que nous re prenons ci-après :

| RECAPITULATIF DES DEMANDES TRAITEES OU EN COURS DE TRAITEMENT (TENANT COMPTE EXTENSION AU 31/12/24) | | | | | |
|---|--------------|-----------------|------------------|----------------|---|
| CdE | SdE/n°/Année | Financement | Montant | Subvention | Observation |
| Naptin (4 mod) | Escom 01/24 | BAD, pai.direct | 21 100 | 10 550 | contrats signés, formation réalisée, factures reçues pour paiement |
| EEHC (4 mod) | Escom 02/24 | BAD, pai.direct | 19 200 | 9 600 | |
| VRA (2 mod) | Escom 03/24 | BAD, pai.direct | 11 500 | 5 750 | |
| Naptin | BPC | | 14 630 | - | BPC relancée pour validation des offres |
| EEHC | BPC | | 26 400 | - | |
| KGRTC | BPC | | 24 200 | - | |
| KenGen (6 mod) | Egenco 07/24 | BAD, pai.direct | 33 617 | 16 808 | contrat en cours de signature, formation prévue en juil 24, |
| CME (2 mod) | SBEE 05/24 | à déterminer | 6 750 | - | SBEE saisie pour financement total de la formation sans octroi de subvention |
| CFPK (4 mod) | SBEE 04/24 | à déterminer | 18 700 | - | |
| Sonelgaz (4 mod) | SBEE 06/24 | à déterminer | 22 000 | - | |
| CSTE (3 mod) | SBEE 11/24 | à déterminer | 27 000 | - | |
| KGRTC (3 mod) | Zesco 09/24 | BAD, pai.direct | 20 532 | 13 004 | accord Zesco obtenu sur deux offres, contrats à signer, formation juillet/aout 24 |
| KenGen (2 mod) | Zesco 10/24 | BAD, pai.direct | 8 728 | 5 237 | |
| Naptin (2 mod) | Edm Moz | à déterminer | 20 900 | - | EDM saisie pour financement total de la formation sans octroi de subvention |
| VRA (3 mod) | Edm Moz | à déterminer | 23 100 | - | |
| CME (5 mod) | Nigelec | à déterminer | 95 230 | 19 046 | Subvention revue à la baisse (20%), proposition soumise à Nigelec pour accord |
| CFPK (5 mod) | Nigelec | à déterminer | 42 700 | 8 540 | |
| CSTE (7 mod) | Nigelec | à déterminer | 31 800 | 6 360 | |
| Sonelgaz (6 mod) | Nigelec | à déterminer | 70 800 | 14 160 | |
| Sonelgaz (2 mod) | Ciprel 08/24 | BAD, pai.direct | 21 360 | 5 340 | accord Ciprel obtenu, contrat à la signature, formation juin/juillet 24 |
| CME (2 mod) | ADPI | à déterminer | 5 153 | 2 577 | 50% de subvention exceptionnelle, soumise à ADPI pour accord |
| CSTE (2 mod) | ADPI | à déterminer | - | - | |
| CFPK (3 mod) | ADPI | à déterminer | - | - | relancer CdE pour faire offre |
| Sonelgaz (2 mod) | ADPI | à déterminer | 8 640 | 4 320 | 50% subvention exceptionnelle, soumise à ADPI pour accord |
| KGRTC (7 mod) | Egenco | à déterminer | 51 520 | - | Egenco saisie pour financement total de la formation sans octroi de subvention |
| KenGen (3 mod) | Egenco | à déterminer | 9 725 | - | |
| KGRTC (20 md) | EEC | à déterminer | 215 768 | - | EEC saisie pour financement total de la formation sans octroi de subvention |
| KenGen (5 mod) | EEC | à déterminer | - | - | |
| Naptin (5 mod) | EEC | à déterminer | 28 720 | - | |
| CSTE (8 mod) | Semaf | à déterminer | - | - | selon offre parvenues des CdE, taux subvention appliqué 20% |
| Sonelgaz (10 mod) | Semaf | à déterminer | 72 980 | 14 596 | |
| CME (11 mod) | Semaf | à déterminer | 61 041 | 12 208 | |
| CFPK (9 mod) | Semaf | à déterminer | 23 800 | 4 760 | |
| TOTAL CONTRATS A METTRE EN PLACE 2024 (33) | | | 1 210 715 | 152 856 | |

CONCLUSION

La période d'extension consentie par les deux bailleurs de six mois portant la durée du projet au 30 juin 2024 a permis sans nul doute de rattraper les retards accusés dans l'achèvement des principales activités inscrites au titre du projet, il s'agit particulièrement des actions suivantes :

Les contrats d'équipement : clôturés totalement après le paiement des dernières factures conditionnées par la réception définitive des contrats.

Les études : achèvement des études de faisabilité ainsi que celles inscrites dans la composante "facteurs clés de succès" et réception des livrables dont certains doivent encore faire l'objet de validation avant le paiement des dernières factures.

La formation : mise en œuvre des contrats déjà signés en 2023 et mise en place de nouveaux contrats dont la réalisation a commencé dès le 1^{er} semestre 24 et pourra s'étendre sur le second semestre 2024.

Le parachèvement de ces différentes activités a permis aux décaissements sur le projet d'enregistrer un taux d'évolution significatif de l'ordre de 5,16% sur la période de janvier à juin 2024 permettant ainsi d'atteindre un taux consolidé de décaissement au 30 juin 24 de 97,8 % et un niveau d'engagement de 99,8%.

Par ailleurs, le traitement des demandes de formation reste de vigueur et les sociétés d'électricité sont appelées à une participation financière plus conséquente dans la réalisation des formations en cette période transitoire marquée par la saturation des subventions sur les lignes du projet.

Les résultats obtenus durant ces six mois de l'année 2024 notamment le niveau des décaissements avoisinant 98% d'utilisation des dons justifient pleinement l'extension accordée par les bailleurs et renforcent l'approche d'une transition sans discontinuité dans le fonctionnement du RACEE et son passage vers le RACEE 2.0.

D'une manière générale, les prorogations intervenues durant l'exécution du projet ont permis de palier aux différentes contraintes rencontrées ayant impacté sur les délais de réalisation des activités notamment celles relatives à la préparation des appels d'offres et des termes de référence, à la mise en place des contrats d'équipement, des études de faisabilité et de leur suivi ainsi que pour certains contrats de formation.

Les efforts permanents de l'unité de coordination, le soutien du secrétariat général de l'ASEA ainsi que l'apport des centres d'excellences sont également à mettre en exergue dans l'atteinte des objectifs assignés au projet.

Ceci sans omettre de signaler l'adhésion des sociétés d'électricité à la démarche préconisée par le RACEE et la dynamique créée en son sein pour répondre à leurs attentes.

L'avènement d'une deuxième phase du projet reste la meilleure preuve de la pertinence du projet et son utilité pour les sociétés d'électricité d'Afrique.

Cette reconnaissance signifie aussi que beaucoup reste encore à faire en matière de formation, de conseil RH et d'assistance spécialisée. L'énorme potentiel existant au sein du réseau doit être mis à profit pour optimiser encore plus les objectifs du projet. La contribution encore plus importante des sociétés d'électricité et leur adhésion permettra non seulement de maintenir l'effort de formation déjà bien ancré mais également d'aller vers une diversification des prestations en matière d'assistance et de conseil.

Le renforcement de l'équipe de l'unité de coordination au titre du RACEE 2.0 dans le domaine de l'ingénierie de formation, l'apport des accords de partenariat appelés à s'intensifier apporteront sans aucun doute un souffle nouveau pour accompagner les sociétés dans leur quête du progrès et d'innovation et contribueront d'une manière significative dans leur rayonnement.

ANNEXES



RESOLUTIONS

14^{ème} Comité de pilotage / 14th Steering Committee

Abidjan | Jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2023
 Abidjan | Thursday November 30 and Friday December 1, 2023



Résolution N°1/2023 Adoption du rapport annuel d'activité du RACEE et les états financiers pour l'exercice 2022 / Adoption of ANCEE annual activity report and the financial statements for the 2022 financial year

Le Comité de pilotage en sa 14^{ème} session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, approuve le rapport d'activité de l'Unité de coordination du RACEE arrêté au 31 décembre 2022, adopte les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, sous réserve de l'approbation des bailleurs de fonds.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, adopts the activity report of the ANCEE Coordination Unit as of December 31, 2022, approves the accounts for the financial year ended December 31 2022, subject to donor approval.

Résolution N°2/2023 : Approbation du rapport d'activités du RACEE arrêté au 31 octobre 2023/ Adoption of ANCEE activity report as on october 31, 2023

Le Comité de pilotage en sa 14^{ème} session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, approuve le rapport d'activité de l'Unité de coordination du RACEE arrêté au 31 octobre 2023.

.....

The Steering Committee, in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, approves the activity report of the ANCEE Coordination Unit as of October 31, 2023.

Résolution N°3/2023 : Adoption de la démarche d'évaluation post formation au sein du RACEE / Adoption of the post-training evaluation approach within ANCEE

Le Comité de pilotage en sa 14^{ème} session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, après examen de la démarche d'évaluation post formation actualisée et présentée par l'unité de coordination du RACEE, adopte la démarche et préconise sa mise en œuvre progressive au sein du réseau en concertation avec les sociétés commanditaires de la formation.

A ce titre, les CdE du CSTE, CFPK et KGRTC sont désignés pour soumettre des propositions d'outil et de logigramme relatifs à la démarche avant le 15 décembre 2023 à l'effet d'uniformiser l'approche d'évaluation.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, after examining the updated post-training evaluation approach presented by the ANCEE coordination unit, adopts the approach and recommends its implementation progressive within the network in consultation with the utilities sponsoring the training.

As such, the CoEs of CSTE, CFPK and KGRTC are designated to submit proposals of tool and flowchart relating to the approach before December 15, 2023 in order to standardize the evaluation approach.

Résolution N°4/2023 : Adoption des propositions pour la continuité du projet durant la phase transitoire / Adoption of proposals for the continuity of the project during the transitional phase

Le Comité de pilotage en sa 14^{ème} session tenue à Abidjan les 30 novembre et 1 décembre 2023, adopte les propositions suivantes pour la continuité du RACEE pendant la phase transitoire :

- Continuer la mise en œuvre des activités en cours du projet
- Aucun nouveau contrat ni engagement financier ne devra être pris pour être financé sur les fonds du projet
- Une requête de prolongation de la date de fin du projet jusqu'au 31 mars 2024 sera envoyée à la Banque Africaine de Développement pour assurer une transition vers la seconde phase sans interruption.
- Les demandes de formation doivent continuer à être traitées et la mise en œuvre se fera selon l'évolution de l'instruction du RACEE 2.0.
Aucun engagement ne peut être pris au titre du RACEE 2.0 avant la date de la mise en vigueur des conventions de financement
- Une situation des ressources sera faite à fin décembre 2023 pour apprécier comment prendre en charge les activités en cours du réseau durant le 1^{er} trimestre 2024.

.....

The Steering Committee in its 14th session held in Abidjan on November 30 and December 1, 2023, adopts the following proposals for the continuity of the ANCEE during the transitional phase:

- Continue the implementation of ongoing activities of the project
- No new contract or financial commitment must be made to be financed from project funds
- A request to extend the project end date until March 31, 2024 will be sent to the African Development Bank to ensure a transition to the second phase without interruption.
- Training requests must continue to be processed and implementation will be done according to the evolution of the ANCEE 2.0 instruction. No commitment can be made under ANCEE 2.0 before the date of entry into force of the financing agreements
- A resource situation will be carried out at the end of December 2023 to assess how to support the network's ongoing activities during the 1st quarter of 2024.

Fait à Abidjan, le 1^{er} décembre 2023
Done in Abidjan on December 1st, 2023

Le Président
The Chairman

Ing. ABEL DIDIER TELLA
Directeur Général de l'ASEA
Director General, APUA



**Compte rendu de la 14^{ème} session
du Comité de pilotage du RACEE**

Abidjan (Côte d'Ivoire) – Siège de la Banque Africaine de Développement |

Jeudi 30 Novembre, Vendredi 1^{er} Décembre 2023



| | |
|----------------------|--|
| Date | Le 30 novembre et 1 ^{er} décembre 2023 |
| Lieu | Abidjan – Siège de la BAD (Cote d'Ivoire) |
| Rapporteur | Unité de Coordination du RACEE |
| Participants | Voir liste en annexe |
| Diffusion | Les Centres d'excellence, membres du comité de pilotage, les Bailleurs de Fonds et les Sociétés d'Electricité membres de l'ASEA |
| Ordre du jour | <p>Activités 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation sommaire du rapport annuel d'activité 2022 - Présentation des états financiers de l'exercice 2022 - Communication de l'auditeur sur son opinion sur les états financiers de l'exercice 2022 - Débats et recommandations sur les dossiers présentés <p>Activités 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rapport intermédiaire d'activité au 31 octobre 2023 - Présentation de l'Etat de suivi financier au 31 octobre 2023 - Débats et recommandation sur les dossiers présentés <p>Dossiers Copil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implémentation de la démarche Evaluation post formation au sein du RACEE - Remise des plaques signalétiques aux CdE <p>Projet RACEE 2.0</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du RACEE 2.0 selon dernière mise à jour - Dispositions pour la poursuite du projet durant la phase transitoire vers le RACEE 2.0 sans discontinuité <p>Autres dossiers Copil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cadre de subvention révisé des formations - Revue des aspects de pérennité au titre du RACEE 2.0 - Plan d'action 2024 au titre du RACEE 2.0 <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientations et recommandations du Copil - Lecture et adoption des résolutions de la 14^{ème} session du Copil RACEE 1 |

PREAMBULE

La réunion du Comité de pilotage en sa 14^{ème} et dernière session au titre du RACEE 1 s'est tenue au siège de la Banque Africaine de Développement à Abidjan (Côte d'Ivoire), en présentiel et à distance le jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2023 sous la présidence de Monsieur Abel Didier TELLA, Directeur Général de l'ASEA. Cette session a vu la présence effective des représentants de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'AFD et de l'ensemble des CdEs du RACEE, du représentant du pays hôte ainsi que la participation à distance des représentants des CdE de Sonelgaz Services (Algérie) et GTC/KenGen (Kenya). (Ci-joint, la liste des participants en Annexe).

1. OUVERTURE DE SEANCE

Après le mot d'introduction du Directeur Général de l'ASEA, Président de cette 14^{ème} session statutaire du COPIL à l'ensemble des participants, la parole a été donnée aux représentants des bailleurs de fonds de la BAD et l'AFD pour les mots de bienvenue aux participants et souhaiter le bon déroulement des travaux à l'ordre du jour. Le DG de l'ASEA en sa qualité de président de séance a procédé à l'ouverture de la séance tout en remerciant les membres du comité de pilotage, l'unité de coordination et les bailleurs invités pour leur forte mobilisation et leur intérêt pour le projet RACEE.

Après la présentation des participants ; les membres du Copil, le coordonnateur du RACEE a procédé à la lecture de l'ordre du jour et à son adoption qui porte sur le déroulement du Copil sur deux journées avec une séance à la fin des deux journées prévues pour la remise officielle des plaques signalétiques aux représentants des CdE présents aux réunions. La parole fut ensuite donnée au Coordonnateur du RACEE pour entamer la présentation des points inscrits à l'ordre du jour.

2. DEROULEMENT DE LA 1^{ère} JOURNEE

Partie 1 : Année 2022

2.1. Présentation des faits saillants des activités du RACEE de l'exercice 2022

Le Coordonnateur a rappelé les faits saillants qui ont marqué l'année 2022 dans un contexte de reprise des activités post Covid notamment en ce qui concerne les actions de formation ainsi que l'accélération dans la mise en œuvre des contrats équipement et études de faisabilité. C'est ainsi que les avancées encourageantes ont été enregistrées en termes de :

Prorogation de la date de fin d'exécution des activités du projet : en fin d'exercice , les accords ont été obtenus de la BAD et l'AFD pour la prorogation d'une année supplémentaire de la date de fin d'exécution des activités du projet au 31 décembre 2023.

Gouvernance : Tenue de deux sessions statutaires du Copil respectivement en juillet à Dakar et novembre à Tunis.

Acquisitions des équipements : réception des équipements et tenue de la formation pour quatre CdE (VRA, KENGEN, NAPTIN et CME), en cours de livraison pour trois CdE (CSTE, KGRTC et EEHC) et signature d'un dernier contrat pour STEG.

Etudes de faisabilité : Achèvement de l'étude pour la réouverture de l'ESIE, signature et mise en œuvre de deux études : IPC pour le centre de formation de la STEG et ACC pour la délocalisation du centre de formation de Nigelec, l'étude concernant EDM Mali étant en phase de processus de sélection.

Formation : mise en place de 25 contrats de formation pour la formation de 1 328 personnes dans 132 thèmes différents.

Indicateurs physiques : la situation cumulée au 31 décembre 22 affiche un nombre de 7 359 personnes formées dont 1 070 uniquement sur 2022, le nombre cumulé de femmes formées est de 1 147, les thèmes techniques prédominent avec 69%, les énergies renouvelables avec 16% et 12% pour les fonctions transverses.

Activités de l'unité de coordination du RACEE : des missions d'identification des besoins en formation se sont déroulées à REG (Rwanda), EEC (Eswatini), BPC (Botswana) et SEEG (Gabon) ayant permis l'identification et la mise en place des contrats de formation. L'année 2022 a également connu la participation du RACEE à l'exposition tenue en marge des réunions annuelles de l'ASEA en juillet à Dakar et la tenue d'un atelier de formation aux formateurs des CdE sur l'évaluation post formation.

Indicateurs financiers : le niveau des décaissements au 31 décembre 2022 affiche 10 056 033 euros soit un taux de 78,92%, l'évolution en 2022 par rapport à la même période en 2021 est de 14,85% en nette progression par rapport au taux d'évolution entre 2020 et 2021 de 11,1%. Les engagements intégrant l'ensemble des contrats et commandes signés ont atteint 11 732 346 euros soit un taux de 92,1%.

Observations des bailleurs : Les bailleurs ont par ailleurs, réitéré leurs félicitations à l'équipe de l'UDC tout en notant leur satisfaction de voir les précédents commentaires pris en compte dans le rapport présenté.

2.2. Les Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2022

Le Directeur Administratif et Financier de l'ASEA a présenté les états financiers arrêté au 31/12/2022, qui fait ressortir les éléments suivants : une mobilisation des fonds consolidée au 31 décembre 2022 de 10 998 087 euros (86,31%) et un taux de décaissement consolidé de 78,92% dont 77,1% sur la Bad et 85,7 % sur l'AFD.

La contribution de l'ASEA cumulée au 31 décembre 2022 est de 796 731 euros dont un montant de 141 230 euro en 2022.

Le solde sur le compte de pérennité affiche au 31 décembre 2022 un montant de 15 630 euros alors qu'il était de 12 411 en fin 2021.

2.3. L'intervention de l'auditeur :

A la suite de la présentation des états financiers de l'exercice 2022, l'auditeur connecté à distance a pu intervenir pour rappeler l'exécution du mandat et faire part des principales réserves formulées et de confirmer la certification des comptes suite à la prise en charge par le projet des recommandations reprises dans son rapport.

Par ailleurs, la BAD s'est également prononcée sur le rapport en formulant des recommandations que le projet se doit de prendre en charge à l'effet de son acceptation par la Banque. Le délai fixé au 8 décembre devrait être repoussé d'une semaine, soit au 15 décembre 2023.

Partie 2 : Année 2023

2.4 Activités intermédiaires RACEE au 31 octobre 2023 :

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de la dynamique constatée durant l'exercice 2022 à travers un flux permanent de demandes de formation enregistré au niveau de l'unité de coordination se traduisant par des réalisations en constante évolution par rapport aux précédentes périodes d'exécution du projet. Les faits saillants ayant marqué l'exercice sont repris ci-après :

Gouvernance : suite à l'extention d'une année supplémentaire du projet, une demande de réallocation des ressources a été introduite auprès de la BAD en avril 23 à l'effet de régulariser l'ensemble des ajustements de plan de financement opérés durant l'exécution du projet. Par ailleurs, huit avenants aux protocoles d'accord ont été signés reprenant les principaux engagements des CdEs.

Equipements : les équipements des huit CdE ont fait l'objet de livraison, d'installation et pour six d'entre eux de mise en service et formation. Deux sont encore en cours de mise en service.

Etudes : la dernière étude de faisabilité inscrite au titre du projet relative au centre de EDM Mali a fait l'objet de signature de contrat en juin 2023 avec un achèvement prévu en décembre 23.

Formation : le traitement des demandes de formation a donné lieu à la mise en place de 21 contrats de formation au bénéfice de 1 275 personnes formées ou en cours de l'être.

Indicateurs physiques : 8 789 personnes formées dont 1 430 uniquement en 2023, le volume de formation enregistré durant l'année est de 9 319 h/j ayant permis un cumul de 55 014 h/j, chiffre très proche de la prévision annoncée dans nos précédents rapports.

Indicateurs financiers : le niveau des décaissements au 31 octobre 23 a atteint 11 294 773 euros soit un taux appréciable de 88,64% par rapport à 78,92% fin 2022. Les engagements ont enregistré un montant de 12 588 653 euros soit un taux attendu au 31 décembre 2023 de 98,8%.

Plan d'action 2023, état d'avancement : l'ensemble des actions prévues dans le plan d'action 23 ont été lancées et pour certaines achevées. Celles encore à clôturer concernent : l'archivage avec la remise d'une application numérique fonctionnelle, l'étude de faisabilité de EDM Mali, l'étude de conformité des CdE, l'application offre/demande avec remise d'une application fonctionnelle et l'audit des comptes de l'exercice 23 dont le contrat est prévu pour être signé le 31 décembre 23 au plus tard.

Les éléments chiffrés détaillés qualitatifs et quantitatifs relatifs à la formation et les acquisitions ont également fait l'objet de présentation par l'équipe UDC lors de cette séance.

2.5 Suivi financier au 31 octobre 2023 :

Le suivi financier arrêté au 31 octobre 23 présenté par le DAF de l'ASEA met en lumière les chiffres financiers pertinents suivants :

Des réalisations de la BAD pendant l'année de 897 981 euros permettant un cumul des décaissements au niveau de 8 406 830 euros, soit un taux de 86,3%

Des réalisations de l'AFD pendant l'année de 340 760 euros amenant le niveau cumulé des décaissements à 2 887 943 euros, soit un taux de 96,3%

En consolidé, les réalisations pendant l'année sont de 1 238 741 euros et un niveau cumulé des décaissements de 11 294 773 euros, soit un taux de 88,6% alors qu'il était de 78,92% en début de l'année.

Concernant les activités des formations payantes, le chiffre d'affaires atteint par la mise en place de 74 contrats de formation est de 515 235 euros alors que le compte de pérennité affiche au 31 octobre 2023 un solde de 33 927 euros.

Partie 3 : implementation de l'évaluation post formation

2.6 Démarche post évaluation

La présentation effectuée par le coordonnateur fait suite à la diffusion du document à l'ensemble des CdEs suscitant leurs réactions et commentaires à l'effet d'arriver à une approche acceptée par tous.

La démarche se présente comme un minimum concensuel permettant sa mise en œuvre graduelle au sein des CdEs et des SdEs. Il a été convenu avec les CdE que la démarche puisse être appliquée au départ à un nombre restreint de modules choisis, le temps que le dispositif soit bien assimilé par les parties prenantes avant sa reproduction à une plus large échelle.

L'approche présentée consiste en cinq principales phases :

- Phase 1 : auto évaluation par l'apprenant lui même

- Phase 2 : évaluation de l'apprenant par sa hiérarchie directe (1^{er} niveau)
- Phase 3 : évaluation croisée par l'apprenant et son responsable hiérarchique direct (conciliation)
- Phase 4 : validation de l'évaluation consensuelle par la hiérarchie (niveau 2)
- Phase 5 : synthèse de l'évaluation effectuée par le CdE

Il reste entendu que le succès de l'approche repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs parties prenantes dans le processus de l'évaluation à savoir : le CdE (rédacteur du questionnaire), la RH de la SdE, l'apprenant et l'unité de coordination du RACEE pour la supervision de toutes les phases de l'opération.

La présentation a donné lieu à un large débat où les CdEs ont affiché un intérêt certain au processus et se sont mis d'accord pour que cette démarche puisse être mise en œuvre dès le début de l'année 2024 avec l'avenement du RACEE 2.0. A ce titre, les CdE de KGRTC, CSTE et STEG se sont portés volontaires pour communiquer l'outil utilisé par leurs structures respectives et le logigramme correspondant pour la mise en œuvre de la démarche. Un délai au 15 décembre 2023 a été retenu pour la réception des éléments précités.

3. DEROULEMENT DE LA 2^{ème} JOURNEE

3.1 Présentation RACEE 2.0 :

Après avoir fait le lien entre le RACEE 1, ses réalisations et les leçons apprises avec les objectifs du RACEE 2.0, il a été logiquement question des activités prévues dans chaque composante du projet avec des précisions sur chaque activité et éclaircissements demandés par les CdEs. Les composantes du projet devant s'étaler sur 5 ans sont reprises ci-après :

- **Composante 1** : d'un montant de 2,97 millions Euros porte sur le renforcement de l'offre de formation à travers la revue du label d'excellence, le diagnostic des CdEs et des centres non labélisés et leur renforcement en conseil et en équipement, la mise en place d'une plateforme pour le développement des formations en ligne.
- **Composante 2** : d'un montant de 1,12 millions d'euros porte sur la fourniture d'un service de conseil de qualité à travers le développement d'un service de conseil en RH auprès des SdEs, un support RH spécialisé en Management, en Promotion du genre et au changement climatique.
- **Composante 3** : d'un montant de 2,71 millions d'euros porte sur l'amélioration de la gestion du RACEE à travers l'installation d'une unité de coordination renforcée, la revue de la gouvernance du RACEE, le renforcement de la communication et le partenariat.
- **Composante 4** : d'un montant de 6,03 millions d'euros porte sur l'appui du RACEE à la formation prioritaire à travers l'octroi de subventions aux formations selon un mécanisme à faire valider par le Comité de pilotage du RACEE 2.0.

3.1.1 Dispositions transitoires pour le passage du RACEE 1 au RACEE 2.0

Par ailleurs, compte tenu de l'information communiquée par la représentante de la BAD séance tenante relative à un léger retard dans la mise en place de la convention de financement du RACEE 2.0, qui devrait intervenir durant le 1^{er} trimestre de l'année 2024, il a été demandé de prévoir une période supplémentaire de 3 mois pour le fonctionnement du RACEE à même de permettre une transition sans interruption vers le RACEE 2.0.

A cet effet, il a été convenu de procéder à l'ajustement du PTBA du projet pour la période indiquée sans qu'il soit ajouté de nouveaux engagements sur le projet. La période proposée permettra essentiellement de finaliser les opérations déjà inscrites, notamment en termes de paiement et de clôture des contrats.

3.2 Mécanisme de subvention au titre du RACEE 2.0

Un nouveau mécanisme d'octroi des subventions a été présenté par le coordonnateur du projet. Le mécanisme repose sur une distinction des pays fragiles et non fragiles, des modes de formation (présentiel au CdE, sur le site du client et en ligne) et enfin du domaine de la formation demandée et de la participation des femmes.

C'est ainsi que les taux de subvention varient :

- Entre 50 et 90% pour les pays fragiles dans le cas de formation en présentiel et sur site, entre 55 et 95% dans le cas de formation en ligne.

- Entre 25 et 65% pour les pays non fragiles dans le cas de formation en présentiel et sur site, entre 30 et 70% dans le cas de formation en ligne.

Les formations dans le domaine des EnR, de la transition énergétique, de la numérisation, du changement climatique de la planification donnent lieu à un bonus de +20%, alors que la participation des femmes à partir de 30% par groupe fait bénéficier le groupe d'un bonus supplémentaire de +20%.

3.3 Plan d'action 2024 au titre du RACEE 2.0

La dernière présentation inscrite à l'ordre du jour de la 2ème journée portait sur le plan d'action pour l'exercice 2024 au titre du RACEE 2.0. Compte tenu du décalage annoncé d'un trimestre pour le démarrage du projet, le plan d'action a été néanmoins présenté à titre indicatif tenant compte de ce changement.

Le plan d'action présenté reprend très clairement les activités programmées lors de la 1ère année du projet par composante, avec une indication sur le budget réservé et le trimestre prévu pour sa réalisation.

Durant ce premier exercice, il est prévu la tenue de deux Copils et l'organisation d'un premier atelier. Le budget permettant de couvrir ces activités est de 1,7 million d'euros.

3.4 Débats

Les débats fructueux enregistrés durant les deux journées du Copil ont permis de donner plus de visibilité quant à la reconduction du projet dans sa nouvelle forme mais également ont démontré tout l'intérêt que les Centres d'excellence portent à la poursuite de leurs collaboration au titre du RACEE.

3.5 Lecture et adoption des résolutions

En fin de séance il a été passé en revue les projets de résolution devant faire l'objet de validation par les membres. Les résolutions adoptées séance tenante portent sur :

- **Résolution 1** : Adoption du rapport annuel d'activité du RACEE et les états financiers pour l'exercice 2022
- **Résolution 2** : Approbation du rapport d'activités du RACEE arrêté au 31 octobre 2023
- **Résolution 3** : Adoption de la démarche d'évaluation post formation au sein du RACEE
- **Résolution 4** : Adoption des propositions pour la continuité du projet durant la phase transitoire

Les résolutions ainsi validées ont fait l'objet de signature par le Président du Copil en date du 1^{er} décembre 2023,

3.6 Cérémonie de remise des plaques signalétiques aux représentants des centres d'excellence

A l'issue de la 2ème journée, une cérémonie de remise des plaques signalétiques a été organisée dans le hall du siège de la Banque Africaine de Développement. A cette occasion, en présence des représentants des bailleurs, le Directeur Général de l'ASEA a procédé à la

remise officielle des plaques signalétiques aux CdEs de : EEHC (Egypte), Naptin (Nigeria), KGRTC (Zambie) et VRA (Ghana). Les CdE ayant participé en ligne au Copil devront recevoir leurs Plaques ultérieurement.

La session du Comité de Pilotage s'est achevée le 1^{er} décembre 2023 à 16h de l'après-midi.

Fait à Abidjan, le 12 décembre 2023

Pour le Comité de pilotage

Le Président

Ing. Abel Didier TELLA



LE LABEL DE FORMATION EN ELECTRICITÉ